

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

REDIGÉ PAR L'HONORABLE PIERRE J. G. CHAUVEAU, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU BAS-CANADA,
RÉDACTEUR EN CHEF, ET PAR M. JOSEPH LENOIR,
DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, ASSISTANT RÉDACTEUR.

SECOND VOLUME.

1858.

MONTREAL, BAS-CANADA,

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

IMPRIME PAR SENECAI, DANIEL & Cie., 4, RUE ST. VINCENT.



TABLE DES MATIÈRES.

- ARTS ET BEAUX-ARTS.**—(Bulletin des) 14, 52, 68, 91, 166.
- AGRICULTURE.**—La mouche hessoise et le charançon, par J. L. p. 8—Enseignement de l'économie rurale dans les écoles normales, 215.
- ANECDOTES.**—Je n'ai pas pu, il chantait si bien! page 76—Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement, 76—Influence d'un journal, 76.
- ARCHITECTURE DES ÉCOLES.**—Troisième article, pages 24, 59, 79, 102—Quatrième article, 140—Cinquième article, 198 et 216.
- ANNONCES.**—Pages 36, 52, 92, 108, 148, 168, 204, 220.
- ASSOCIATIONS D'INSTITUTEURS.**—Page 27.
- AVIS OFFICIELS.**—Annexion, érection ou délimitation nouvelle de municipalités scolaires: St. Zotique, page 9; Forges de Radnor, 45; Trois Pistoles No. 1, 100; Ste. Anne de Stukeley, 100; Ste. Anne Lapocatière, 116; St. Paul l'Ermitte, 116; Stanfold, 139; Aston, 139; Horton, 139; St. Jérôme No. 4, 139; Ange Gardien de Rouville, 139; St. Justin, 184; St. Paul de Joliette, 198; Avis divers: pages 46, 59, 78, 100, 101, 117, 118, 139, 140, 159, 198—Conférences des associations d'instituteurs: 59, 140, 215—Diplômes accordés aux instituteurs et aux institutrices par les écoles normales: 117; par les Bureaux d'Examineurs catholiques de Montréal: 45, 100, 139, 184; Québec, (cathol.), 45, 100, 117, 139; Stanstead: 9, 45, 101; Sherbrooke: 45, 139, 159; Trois-Rivières, 59, 101, 139; Kamouraska, 101, 117—Dons faits au département de l'instruction publique, 9, 59, 78, 101, 117, 140, 159, 184, 215—Instituteurs disponibles, 9, 46, 59, 78, 101, 140, 159—Instituteur demandé, 159—Nominations de commissaires d'école: Cap Rouge, Ristigouche, St. Joseph de Lévi, 9; Mann, Châteauguay, 59; Wakefield, St. Henry d'Hochelaga, 78; Onslow, St. Paulin, Horton, 159; St. Justin, St. Romuald de Farnham, Forsyth, Ristigouche, 198; Maskinongé, 215—Nomination d'un syndic d'école dissidente, St. Jean Dorchester, 9—Nomination d'un inspecteur d'école, 45—Nomination de membres de Bureaux d'Examineurs, 9, 100, 117, 184, 198—Nomination de professeurs aux écoles normales, 9, 78, 100, 198.
- BULLETIN** de l'instruction publique, 14, 50, 67, 90, 126, 164, 219.
- BEAUX-ARTS.**—Voyez. Bulletin des arts et beaux-arts.
- BIOGRAPHIE.**—Thomas Crawford, 14—Le général Henry Havelock, 29—Jean de Muller, par E. de Fenouillet, page 40.—Emile Augier, 52—Le duc et la duchesse d'Orléans, 107—Jean-Baptiste Biot, par Pierre Chauveau, 109—M. William Morris et M. D. Christopher Widmer, 145—Le Père Lafitau, par M. l'abbé H. Verreau, 150, 172—Aimé Bonpland, 165—Le général W. Williams, 203.
- BULLETIN** des publications et réimpressions les plus récentes, pages 28, 29, 66, 88, 89, 124, 162, 163, 202, 203, 217; de l'instruction publique, 14, 50, 67, 90, 126, 164, 219; des sciences, 52, 68, 91, 126, 165, 220; des lettres, 14, 51, 68, 90, 126, 165, 219; des arts et beaux-arts, 14, 52, 68, 91, 166.
- CAISSE** d'économie des instituteurs, page 143, 216.
- CALENDRIER** de l'instruction publique, page 11.
- CONFÉRENCES.**—Compte-rendu de la quatrième conférence des instituteurs à l'école normale Jacques-Cartier, page 27; cinquième, 83, 103; sixième, 159; école normale Laval, troisième, 26; quatrième, 124; cinquième, 160; section de M. l'inspecteur Archambault, première, 11; section de M. l'inspecteur Germain, première, 66; seconde, 124; section de M. l'inspecteur Leroux, première, 160; Règlements pour l'association des instituteurs en rapport avec l'école normale Jacques-Cartier, 83.
- COURS PUBLICS.**—Pages 11, 27, 79.
- DIPLOMES.**—Voyez: avis officiels.
- DISCOURS** de M. l'instituteur Dallaire sur la discipline et l'enseignement, page 103; de M. l'instituteur Archambault, 119.
- DISTRIBUTIONS DE PRIX.**—Voyez: Palmare et documents officiels.
- DOCUMENTS OFFICIELS.**—État des sommes payées par le département de l'Éducation, pages 30, 68, 108; de la correspondance du département, 16; Liste des pensions accordées en 1858 aux instituteurs pauvres, 148; des instituteurs inscrits sur le registre de la caisse d'économie jusqu'au 31 décembre 1857, 16; Tableau de la répartition de la subvention de l'éducation supérieure pour 1857, 30, 31, 32, 33, 34; Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres pour 1857, 35, 36.
- ECHANGES INTERNATIONAUX.**—Page 143.
- ÉDUCATION.**—De l'emploi du temps dans les écoles, par J. J. Rapet, pages 4, 19, 41, 55, 73, 95, 112—La ville de Bonn et son université, par E. de Fenouillet, 18—De l'utilité des exemples familiaux et de l'emploi des moyens sensibles dans l'enseignement, et comment un maître peut réformer sa classe, par J. J. Rapet, 134, 179, 193, 210—Quelques principes de l'art d'enseigner, par d'Altomont, 156, 181—De la bonté dans l'éducation, par Mlle. Sauvan, 157—Éducation physique, par Théodore Barrau, 194—Des cadeaux utiles et des cadeaux dangereux, par Vallée, 211—Associations d'instituteurs, 27—Pensées diverses sur l'éducation, 76, 212—Hygiène et médecine des enfants, par Madame la Comtesse de Ségur, 6, 27, 137, 157, 182—A nos lecteurs, 10—Du rôle de la famille dans l'éducation, par Théodore Barrau, 11, 28, 48—Éducation supérieure et municipalités pauvres, 24—Rapport du surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada pour 1856, 46, 61, 85, 164, 118, 143, 161, 206—Le collège Ste. Marie, 25—École Normale Laval, 11, 26, 79—Adieux des professeurs et des élèves de l'école normale Laval à leur ancien principal, 65—Rapport de la commission des écoles coloniales de la province anglaise Victoria pour 1856, 65—Subvention aux institutions d'éducation, 79—Instituteurs qui ont suivi les cours des écoles normales, 79—Rapport du surintendant des écoles communes de la Pensylvanie pour 1857, 87, 106—Séance annuelle de l'Université McGill, 101—Récompenses, 101—Examens publics et distributions de prix aux écoles normales, 118—Examens publics et distributions de prix dans les collèges, académies et écoles du Bas-Canada, 119—Rapport du surintendant de l'instruction publique de la Nouvelle-Écosse pour 1857, 122—Les premières salles d'asile et les premières crèches en Canada, 184—Enseignement de l'économie rurale dans les écoles normales, 215—Un exemple, 216.
- EXERCICES** pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur, voyez: Poésie—Sujet de composition, voyez: Littérature—Exercices de grammaire, pages 7, 23, 44, 58, 77, 99, 116, 138, 158, 184, 197, 214—Leçons de choses, 8, 23—Statistiques pour former au calcul et exercer la mémoire des élèves, 100.
- FAITS DIVERS.**—Pages 14, 50, 67, 90, 126, 164, 219.
- FRAGMENTS HISTORIQUES.**—La bataille de Carillon, par F. X. Garneau, page 98—Le Père Lafitau et le gin-seng, par M. l'abbé H. Verreau, 150—Mémoire présenté au Duc d'Orléans, concernant le gin-seng, 154, 172.
- GRAVURES.**—La mouche hessoise, page 8—Tige de blé et le charançon, 9—Vue extérieure et plan de la division intérieure de deux maisons d'école, 8, 25—Vue extérieure et plans de l'élevation et de la distribution d'une école primaire supérieure avec logement pour l'instituteur, 60, 61—Vue et plans d'une école primaire supérieure, 80, 81—Vue et plans de l'école de Simcoe (Haut-Canada), 82, 83—Portrait de Jean-Baptiste Biot, 111—Portrait du Père Lafitau et fac-simile de son autographe, 152—Fac-simile de la planche de l'ouvrage du Père Lafitau représentant le gin-geng, 173, 175—Câble transatlantique, 191—Modèles de sièges et de pupitres pour les écoles, 199, 200—Vue du bassin de Gaspé, 204—Chaise d'école à siège mobile, 216—Encrier fixe pour pupitre d'école, 216—Vue de l'intérieur d'une école du Massachusetts, 212.

LECTURES.—Voyez : Discours.

LITTÉRATURE.—L'Épiphanie, par M. le vicomte Walsh, page 1—Pâques, par le même, 37—L'enfant des Champs Élysées, par Mme Desbordes Valmore, 53, 70—La St. Jean-Baptiste, par M. le vicomte Walsh, 93—La Toussaint, par le même, 169—Noël, par le même, 206—Origine de diverses locutions proverbiales, 133, 149, 189, 208—Bulletin littéraire, 14, 51, 68, 90, 126, 165—Sujet de composition, voyage dans un désert de l'Amérique, par Châteaubriand, 77—La bataille de Carillon, par F. X. Garneau, 98—L'été des Sauvages, 197—Le rocher Percé, par A. Béchar, 213.

MÉDECINE et Hygiène des enfants par Mme. de Ségur, pages 6, 22, 137, 157, 182.

NÉCROLOGIE.—Franz Stevens, 51—Madame de Lusignan, Delle. Eliza Létourneau, M. le Dr. Consigny, 66—M. Chapsal, 67—Jos. Dalcour, 90—La duchesse d'Orléans, 106—A. Brizeux, 107—Sœur Léocadie Bourgeois, 125—M. Church, 145—M. Scatchard, 145—L'hon. W. Morris et l'hon. C. Widmer, 145—Aimé Bonpland, 165.

NOUVELLES.—Voyez : Faits divers et petite revue mensuelle.

PALMARE.—Distributions de prix, école normale et école modèle Laval, 127—Ecole normale et école modèle Jacques-Cartier, 128—Ecole normale McGill, 129—Collège Ste. Marie de Montréal, 130—Collège industriel de St. Michel de Bellechasse, 132—Pensionnat des Ursulines à Québec, 145—Hôpital-Général de Québec, 147—Collège de Ste. Thérèse, 166—Collège Masson, 167—Collège de Ste. Anne Lapocatière, 187.

POÉSIE.—Dieu publié par ses œuvres, Racine, fils, 7—Noël, Pierre Dupont, 14—Pour les pauvres, V. Hugo, 18—La fenêtre ouverte, J. Lenoir, 57—Stances à mon fils, Hippolyte Minier, 58—Le veau et la locomotive, A. de Puibusque, 69—Le géant, J. Lenoir, 70—Les deux charrues, Mme A. Joliveau, 77—A l'étude, Ed. Boulogne, 77—Le catéchisme, A. Brizeux, 93—Le chant du chêne, A. Brizeux, 93—La cigale et la fourmi, Lafontaine, 98—La cigale, la fourmi et la colombe, P. Lachambeaudie, 98—La harpe magique, J. Lenoir, 112—Le chemin nouveau, A. Brizeux, 112—Les couleurs du Canada, A. de Puibusque, 116—Le temps et l'éternité, A. de Puibusque, 134—Tableau de la vie des champs, Andrieux, 138—La jeune fileuse, A. de Puibusque, 150—A des enfants gâtés, Jules de Geres, 150—Les virtuoses des buissons, Mme Anaïs Ségalas, 189—L'érable, 196—L'hiver, F. X. Garneau, 205—Les deux pâquerettes, Théodore Banville, 213.

RAPPORTS.—Voyez : Education.

RÈGLEMENTS de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'école normale Jacques-Cartier, page 83.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.—Du rôle de la famille dans l'éducation, T. H. Barrau, 11, 18, 48—Rapport du Surintendant des écoles communes de la Pennsylvanie pour 1857, 87, 106—Rapport du Surintendant de l'instruction publique de la Nouvelle-Ecosse pour 1857, 122.

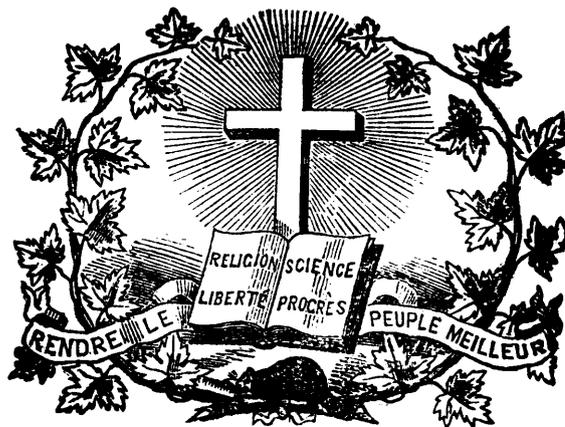
REVUE MENSUELLE (Petite).—13, 29, 49, 60, 89, 107, 124, 145, 163, 185, 203, 218.

SCIENCES.—(Bulletin des), 52, 68, 91, 126, 165—Hygiène et médecine des enfants, par Madame la comtesse de Ségur, 6, 22, 137, 157, 182—Jean-Baptiste Biot, par Pierre J. O. Chauveau, 110—Le Père Lafitau et le gin-seng, par M. Verreau, 150—Mémoire présenté au duc d'Orléans concernant le gin-seng, par le Père Lafitau, 154, 172—Le télégraphe transatlantique, par J. L., 190—Voyez aussi : agriculture, architecture, petite revue mensuelle, nouvelles et faits divers.

STATISTIQUES—Liste des instituteurs et institutrices inscrits sur le registre de la caisse d'économie, 16—Correspondance du département de l'instruction publique, 16—Sommes payées par le département, 30, 68, 108—Sommes non-payées sur le fonds de l'éducation supérieure pour 1856, 30—Sommes accordées en 1857 pour l'éducation supérieure, 30—Distribution de la subvention de l'éducation supérieure pour l'année 1857, 30, 31, 32, 33, 34—Tableau de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres, 35, 36—Tableau constatant le nombre de diplômes accordés en 1856, par les divers bureaux d'examineurs du Bas-Canada, 47—Tableau du recensement des enfants des diverses municipalités du Bas-Canada en 1856, 64—Population de la ville du Détroit, à diverses époques, 100—Recettes du gouvernement des Etats-Unis, depuis son organisation jusqu'en mars 1789, 100—Liste des pensions accordées en 1858 sur la caisse d'économie, 148—Voyez aussi : Rapport du Surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada pour 1856, 46, 61, 85, 164, 118, 143, 161, 200—Rapport du Surintendant des écoles communes de la Pennsylvanie pour 1857, 87, 106—Rapport du Surintendant de l'instruction publique de la Nouvelle-Ecosse pour 1857, 122,

TABLEAUX.—Voyez : documents officiels et statistiques.





JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Janvier, 1858.

No. 1.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : L'Épiphanie ou le Jour des Rois, par M. le Vicomte Walsh.—ÉDUCATION : De l'emploi du temps dans les écoles, (suite).—Hygiène et Médecine des enfans, par Madame de Ségur, (suite).—EXERCICES pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : Dieu publié par ses œuvres, par Racine, fils.—Exercices de grammaire.—Leçon de choses : La mouche hessoise et le charançon, par M. J. L.—AVIS OFFICIELS.—Nominations : Ecole Normale Jacques-Cartier.—Bureau des Examinateurs du District de Stanstead.—Commissaires et Syndic d'école.—Annexion de Municipalités Scolaires.—Diplômes accordés par le Bureau des Examinateurs du District de Stanstead.—Instituteur Disponible.—Dons faits à la bibliothèque du Département de l'Instruction Publique.—EDITORIAL : A nos Lecteurs.—Ecole Normale Laval.—Cours Publics à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.—Première conférence des Instituteurs de la circonscription de M. l'Inspecteur Archambault.—Calendrier de l'Instruction Publique.—Revue Bibliographique : Du rôle de la Famille dans l'Éducation, par Théod. H. Barrau, (1er article).—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin Littéraire.—Bulletin des Arts et des Beaux Arts.—DOCUMENTS OFFICIELS : Liste des Instituteurs inscrits sur le registre de la caisse d'économie jusqu'au 31 Décembre 1857.—Etat de la correspondance du Département de l'Instruction Publique du 1er Janvier au 31 Décembre 1857.

année, quand le jour des Rois revient, aller au pied de ces autels qui représentent la crèche de Bethléem, adorer celui qui est né pour le salut de tous. Et si nous n'avons ni myrrhe, ni encens, ni or à offrir, ne nous décourageons pas; souvenons-nous que les bergers ont adoré le fils de Marie avant les mages ou les rois. Et, eux, qu'avaient-ils à lui porter en hommage, hors leur pureté et leur foi ? . . .

Dans les premiers siècles, depuis la nuit de Noël jusqu'au jour de l'Épiphanie, ce n'était qu'une fête continue, et dans cette sainte joie que ressentaient nos devanciers, ils n'avaient pu trouver une place pour la mortification; la vigile des Rois n'avait point de jeûne, et voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'Histoire des fêtes de l'Eglise :

« La veille de l'Épiphanie, quoique des plus célèbres depuis son institution, n'avait rien dans les commencements qui la distinguât des autres. On passait la nuit à l'église, en prières et en lectures; et ce qui la rendit ensuite plus auguste que toutes les autres en Orient, ce fut la grande cérémonie du baptême des catéchumènes, et le grand nombre des luminaires, en quoi elle égalait les veilles de Pâques et de Noël.

« Lorsqu'on changea l'usage de veiller la nuit dans l'église, on se trouva partagé sur l'observation du jeûne qui semblait devoir être observé le jour précédent, comme on en usait aux autres veilles de fêtes; mais parce que ce jour était compris dans l'espace d'entre Noël et de l'Épiphanie, qui était considéré comme une fête continue, cette considération fit qu'en plusieurs endroits l'on se crut dispensé de jeûne, sous prétexte d'honorer la fête, ce qui s'étendit même jusqu'aux religieux.»

L'auteur du livre dont j'extrai ce passage s'appuie de l'autorité de saint Pierre Damien et de saint Grégoire, pour regretter l'absence du jeûne.—Mon zèle ne va pas si loin; je ne puis non plus partager son indignation contre le *repas du gâteau*. . . Il prétend que l'origine de la royauté de la fête est tout à fait impure. Cela peut être vrai; mais la part des pauvres, la part à Dieu, que l'on fait sur le gâteau des Rois, la sanctifie. Et s'il nous cite de vieux écrivains pour prouver qu'il y a un ressouvenir du paganisme dans cet usage, je citerai, moi, le chapitre sur la fête des Rois, dans le Génie du Christianisme.

Tout usage qui réunit les familles au nom de Dieu, toute fête qui rapproche les parents, toute réjouissance qui est partagée par les maîtres et les serviteurs, par les riches et les pauvres, sont blâmées à tort. Ecoutez Châteaubriand :

« Ceux qui n'ont jamais exporté leurs cœurs vers ces temps de foi où un acte de religion était une fête de famille, et qui méprisent des plaisirs qui n'ont pour eux que leur innocence; ceux-là, sans mentir, sont bien à plaindre. Du moins, en nous privant de ces simples amusements, nous donneront-ils quelque chose? Hélas! non! Ils l'ont essayé : la Convention eut ses jours sacrés : alors la famine était appelée sainte, et l'HOSANNAH était changé dans le cri de vive la mort! »

« Tandis que la statue de Marat remplaçait celle de saint Vin-

LITTÉRATURE.

L'ÉPIPHANIE

OU LE JOUR DES ROIS.

Si le printemps parseme les champs de fleurs quand vient le riant mois de mai, le catholicisme répand sur la triste et froide saison de l'hiver, sur les mois de décembre et de janvier, de saintes fêtes, qui sont comme des fleurs dans la vie du peuple chrétien. Voyez quelle succession de jours joyeux : Noël, les saints Innocents, le premier de l'An, et les Rois! . . .

Le jour des Rois a surtout un grand attrait; mais, avant de nous laisser aller au plaisir de peindre les beautés poétiques de cette fête religieuse, qui est devenue une des plus douces fêtes de famille, disons son origine et l'adoration qu'elle rappelle.

En faisant venir autour du berceau de l'enfant Sauveur les étrangers et les gentils, Dieu a voulu montrer que tous les hommes, que toutes les nations, étaient destinés à le connaître, à l'aimer, à le servir. L'ÉPIPHANIE, c'est la MANIFESTATION de Jésus-Christ à tous : dès ce jour où les Mages de l'Orient sont venus adorer le fils de Marie, il n'y a plus eu de privilège de nation, plus de peuple de Dieu à part. Le peuple de Jésus-Christ, ç'a été tous les peuples; la nation choisie, ç'a été toutes les nations de la terre.

Ainsi, la fête de l'Adoration des Mages est notre fête à nous, car nous descendons de ceux qui sont venus de loin pour adorer le Désiré des nations; nos pères n'étaient pas possesseurs de la terre de Chanaan : pour les y conduire, une étoile s'est levée dans le ciel, a marché devant eux, comme la colonne de feu avait jadis guidé les soldats de Moïse. Nous devons reconnaissance à Dieu de ce prodige. Sans l'étoile qu'il a fait briller à leurs yeux, nous serions restés dans les ténèbres et l'ombre de la mort. Nous devons donc chaque

cent de Paul ; tandis qu'on célébrait ces pompes dont les anniversaires seront marqués dans nos fastes comme des jours d'éternelle douleur, quelque pieuse famille chômaît en secret une fête chrétienne, et la religion mêlait encore un peu de joie à tant de tristesse.

« Les cœurs simples ne se rappellent point sans attendrissement ces heures d'épanchement où ils se rassemblaient autour des gâteaux qui retraçaient les présents des mages. L'aïeul, retiré pendant le reste de l'année au fond de son appartement, reparaissait dans ce jour comme la divinité du foyer paternel. Ses petits-enfants, qui depuis longtemps ne rêvaient que la fête attendue, entouraient ses genoux et le rajeunissaient de leur jeunesse ; les fronts respiraient la gaieté, les cœurs étaient épanouis, la salle du festin était merveilleusement décorée, et chacun prenait un vêtement nouveau. Au choc des verres, aux bruyants éclats de joie, on tirait au sort ces royautés, qui ne coûtaient ni soupirs ni larmes ; on se passait ces sceptres, qui ne pesaient point dans la main de celui qui les portait.

« Souvent une fraude qui redoublait l'allégresse des sujets et n'excitait que les plaintes de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et à un fils du voisin dernièrement arrivé de l'armée. Les jeunes gens rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de leur couronne ; les mères souriaient, et l'aïeul vidait sa coupe, à la nouvelle reine.

« Or, le curé, présent à la fête, recevait, pour la distribuer avec d'autres secours, cette première part, appelée *la part des pauvres*. Des jeux de l'ancien temps, un bal, dont quelque vieux serviteur était le premier musicien, prolongeaient les plaisirs ; et la maison entière, nourrices, fermiers, domestiques et maîtres, dansaient ensemble la ronde antique.

En lisant cette délicieuse description d'une fête que nous avons tous célébrée, chacun de nous rappelle ses souvenirs d'enfance.

C'était une belle fête sous le toit paternel. Ce jour-là, on mettait des allonges à notre grande table ; car notre père y conviait nos parents et nos amis. Dès le matin, le boulanger qui, de père en fils, servait la maison, avait fait hommage d'un gâteau feuilleté, grand et rond comme le bouclier d'Achille. Il avait peut-être dit tout bas au maître d'hôtel dans quelle partie se trouvait la fève qui devait donner la royauté ; mais personne de nous ne le savait.

Le curé, invité à la fête, quand nous étions tous autour de la table, avant que nous fussions assis, disait le *Benedicite*. Notre sœur aînée était assise en face de notre père, car notre mère avait été appelée à Dieu, et, depuis plusieurs années, célébrait toutes les saintes fêtes dans le ciel.

Je me souviens que ce jour-là nous trouvions que le premier et le second service duraient bien longtemps ; l'ambition des enfants appelait le dessert, car c'était le moment du gâteau.

Depuis que nous avons vieilli, nous avons vu des ambitieux désirer des troubles et des bouleversements, pour avoir la chance de gagner des sceptres et des couronnes. Nous, nous étions plus innocents dans nos désirs : c'était à travers le plaisir que nous voulions parvenir au pouvoir. Et puis, la couronne que nous ambitionnions n'appartenait à personne.

On apportait l'immense gâteau devant le curé, et notre sœur, celle qui remplaçait notre mère, priait le vieux pasteur qui lui avait fait faire sa première communion, et qui lui avait enseigné la charité, de marquer la part des pauvres, et lui recommandait de la faire bien grande.

Cette part était mise de côté, et si par hasard la fève ne se trouvait pas dans les portions qui avaient été offertes cachées sous un napperon blanc, et portées par le plus jeune d'entre nous à chacun des convives ; alors, pour avoir le droit de la chercher dans la *part des pauvres*, qui s'appelait aussi la *part à Dieu*, il fallait la chercher du curé par une aumône envers les nécessiteux et les malades de la paroisse.

Quand cette fève était enfin trouvée, quand un de nous, fier de l'avoir obtenue du sort, la montrait aux yeux de tous... oh ! quelles bruyantes acclamations !... acclamations libres, franches, sincères, sans solde, sans arrière-pensée, saluaient le nouveau roi !

Et, quand cette légère couronne de la fève tombait sur le front d'un enfant... la royauté s'embellissait encore de grâces, d'innocence et d'espoir, et l'on souriait d'amour en criant vive le roi !

Puis, il fallait que le jeune monarque partageât son trône, et qu'il choisît une reine pour venir s'y asseoir auprès de lui ; ou bien, si le sort, sans égard pour notre vieille *loi salique*, avait tout d'abord donné la royauté à une jeune fille, c'était à elle à désigner qui elle prenait pour roi.

Un échauson était aussi nommé ; c'était à lui à remplir la coupe du roi et de la reine, et alors que leurs riantes et gracieuses majestés buvaient, quels cris de *le roi boit ! le roi boit ! la reine boit ! la reine boit !* Les murs de la salle du festin, ornés des portraits de

famille, répétaient ces bruyants échos de plaisir ; et les vieux serviteurs se sentaient tous réjouis de la joie de leurs jeunes maîtres.

Les Anglais appellent la fête de l'Épiphanie, *la douzième nuit, the twelfth night*. Les Ecossais, au lieu de mettre une fève dans le gâteau, y cachent un peu de myrrhe, un grain d'encens, et une *pièce d'or*.

En Normandie, lorsque le plus jeune des enfants fait le tour de la table, en portant à chaque convive sa part du gâteau, la personne qui conduit l'enfant tient une salière remplie de sel, au-dessus du plat recouvert d'une serviette.

J'ai vainement cherché à savoir la signification de cette partie de la cérémonie ; serait-ce pour faire entendre qu'il y a toujours quelque chose d'amer dans les joies de ce monde ; ou bien, comme dans la liturgie du baptême il est parlé du *sel de la sagesse*, serait-ce pour que celui qui va être fait roi fût sage et modéré dans ses désirs ?

Dans les campagnes, les enfants se mettent à courir quand l'obscurité de la douzième nuit arrive ; ils tiennent et agitent dans leurs mains des baguettes d'osier pelé et séché, auxquelles ils ont mis le feu ; cet usage est d'un effet fantastique dans les champs. Ces flammes qui courent, qui montent et qui descendent, qui apparaissent et dans la plaine, et sur la montagne, et dans les bois, et près des eaux ; les cris de joie, les chants d'allégresse des enfants qui promènent ces feux, ont pour but de rappeler cette lumière miraculeuse qui guidait à travers les campagnes d'Israël les Mages de l'Orient.

Dans quelques pays, une étoile toute scintillante de petites bougies, ou de lampions allumés, part de dessous le porche de l'église, et à l'aide de poulies et de cordes, file le long de la nef du milieu, et ne s'arrête qu'au-dessus de l'autel, pour dire que celui qui doit être adoré est là !

Quelques esprits austères se réjouissent quand ces vieux usages, qu'ils appellent *superstitieux*, viennent à s'effacer des mœurs du peuple ; dans leur rigidité, ils ne voudraient rien de ces choses matérielles et extérieures ; je pense qu'il y a là une sorte de *sécheresse puritaine*, qui ne va point au catholicisme, toujours sage, mais toujours tendre, toujours appuyé sur la raison, mais toujours plein de poésie. Sans doute il ne faut pas permettre que les choses qui ressemblent aux jeux des théâtres viennent se mêler à nos saintes cérémonies ; mais quand ces souvenirs naifs d'un mystère ont traversé les siècles, et sont venus des anciens jusqu'à nous, à travers l'encens du sanctuaire, je crois qu'ils sont bons à conserver.

Dans cette journée de l'Épiphanie, l'Église a réuni trois commémorations, celle du baptême de Jésus-Christ, celle de son premier miracle aux noces de Cana, et celle de l'adoration des Mages.

La réunion de ces trois commémorations le même jour est d'un usage fort ancien : il paraît que l'Église, dans l'établissement de cette triple fête de l'Épiphanie ou de la manifestation du Sauveur, a eu égard à l'opinion de quelques anciens pères, qui ont cru que les trois mystères pouvaient être arrivés en un même jour.

La fête, telle qu'elle est aujourd'hui, était célébrée très-solennellement dans les Gaules dès le milieu du quatrième siècle, puisqu'au rapport d'Ammien Marcellin, l'empereur Julien, surnommé l'Apostat, n'osa se dispenser d'assister à l'office de ce jour, étant alors à Vienne en Dauphiné, et ne s'étant pas encore ouvertement déclaré contre la religion de Jésus-Christ au commencement de l'an 361.

Avant l'union des trois mystères de l'Épiphanie, la fête de l'adoration des Mages s'appelait *Théophanie*.

La pensée du Sauveur adoré dans sa crèche par les rois ou les Mages est celle qui domine dans l'office et dans les hymnes de la fête du 6 janvier ; ainsi l'Évangile ne parle que du voyage des Mages guidés par l'étoile :

« Jésus étant né dans Bethléem, ville de Juda, au temps du roi Hérode, des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, et ils demandèrent : Où est le roi des Juifs qui est nouvellement né ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

« Ce que le roi Hérode ayant entendu, il fut troublé, et toute la ville de Jérusalem avec lui.

« Et ayant assemblé tous les princes des prêtres et les docteurs du peuple, il s'enquit d'eux où devait naître le Christ.

« Ils lui dirent que c'était dans Bethléem, de la tribu de Juda, selon qu'il a été écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière parmi les principales villes de Juda ; car de toi sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël !

« Alors Hérode ayant appelé les Mages en secret, s'enquit d'eux avec un grand soin, du temps que l'étoile leur était apparue ; et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez, informez-vous exactement de cet enfant, et, lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aille aussi l'adorer. Ayant ouï ces paroles du roi, ils partirent ; en même temps l'étoile qu'ils avaient vue en Orient reparut,

et elle allait devant eux, jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était l'enfant, elle s'y arrêta.

Lorsqu'ils virent l'étoile arrêtée, ils furent transportés d'une extrême joie ; et, entrant dans la maison, ils trouveront l'enfant et sa mère, et se prosternant sur terre, ils l'adorèrent ; puis, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe ; et ayant reçu en souss un avertissement du Ciel de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournèrent dans leur pays par un autre chemin.²³

Tel est le récit fait par saint Matthieu, et du voyage des Mages et des terreurs d'Hérode. Le mot de *Roi* n'est pas prononcé dans l'Évangile, et cependant la tradition a fait de ces *Mages* de l'Orient des *Rois* ; serait-ce parceque dans l'office de la fête l'Église répète ces paroles des prophètes : « Les rois de Tharsis et des îles viendront lui apporter des présents ; les rois d'Arabie et de Saba lui feront des offrandes, et tous les peuples seront sous sa domination ? »

L'Église, dit l'auteur de l'*Histoire des Pères chrétiens*, fait profession de ne savoir autre chose de Mages, que ce qu'elle en a appris de l'Évangile ; et il ajoute : Elle croit seulement qu'après être retournés en leur pays, ils eurent grand soin de conserver et de faire profiter la grâce qu'ils avaient reçue ; et qu'ils sont parvenus à la gloire du ciel, après avoir annoncé Jésus-Christ à la terre et par leurs instructions et par l'exemple de leur vie.²⁴

La tradition et de *parole* et de *peinture* a réduit le nombre des Mages à trois ; mais encore, à cet égard, l'Évangile ne fixe rien, et nous avons de la peine à voir qui a pu établir si généralement dans les esprits le nombre *trois*, comme ayant été celui des Mages voyageurs.

Don Calmet, saint Léon, saint Césaire, Eusebe, Bède, l'abbé Rupert, et après eux une foule de commentateurs, enseignent que les Mages étaient *trois*. Ce sentiment paraît fondé principalement sur les trois sortes de présents : l'or, la myrrhe et l'encens, qui sont marqués dans l'Évangile. Nous leur donnons les noms de Gaspar, Melchior et Balthazar ; mais ces noms sont inconnus à l'antiquité, aussi bien que ces autres qu'on leur attribue dans des livres peu autorisés.

On est assez partagé sur la profession des Mages, écrit don Calmet ; les uns ont cru qu'ils exerçaient les arts curieux et diaboliques de la divination, de l'astrologie et des enchantements. L'*Ancien Évangile de l'enfance du Sauveur* dit qu'ils étaient disciples de Zoroastre ; mais d'autres ont porté un jugement plus favorable ; ils ont cru que leur magie était permise et naturelle. Saint Epiphane croit qu'ils étaient de la race d'Abraham et de Céthura.

L'abbé Rupert leur donne le nom de prophètes et d'hommes inspirés.

Origène a cru que les Mages s'étant aperçus, dans leurs opérations magiques, que le pouvoir du démon était fort affaibli, s'appliquèrent à en découvrir la cause, et qu'ayant remarqué dans le même temps un nouvel astre dans le ciel, il jugèrent que c'était cet astre dont avait parlé Balaam, et qui désignait la naissance d'un nouveau roi d'Israël ; c'est ce qui les détermina à l'aller chercher pour lui rendre leurs adorations.

Saint Basile et saint Ambroise ont à peu près la même pensée. Saint Jérôme dit qu'ils apprirent des démons, ou plutôt de la prophète de Balaam, que le Christ était né.

Tertullien semble dire que c'est par l'astrologie qu'ils apprirent la naissance du Messie, puisqu'il avance que, jusqu'à Jésus-Christ, cette science était permise, mais que depuis ce temps elle est défendue, afin que personne ne cherche plus dans les astres l'horoscope de quelqu'un. *Scientia ista usque ad Evangelium fuit concessa, ut Christo edito, nemo erinde nativitatem alicujus de celo interpretetur.*

Il est édifiant et curieux de voir quelle importance les chrétiens primitifs mettaient à connaître le nombre et la profession des Mages, quand la miraculeuse étoile apparut à leurs yeux et les décida à quitter leur pays, à traverser des contrées inconnues, pour venir adorer un roi des Juifs, au berceau. Pour prouver jusqu'à quel point nos devanciers portaient leur pieux désir de savoir tout ce qui se rattachait aux grands événements du christianisme, je vais citer des extraits sur la fête de l'Épiphanie.

On lit, à la fin du troisième volume des ouvrages du vénérable Bède, dans un livre intitulé *Extraits des Pères*, que Melchior, le premier des Mages, était un vieillard chauve, ayant une grande barbe, et de longs cheveux blancs ; qu'il portait, quand il s'est prosterné devant l'enfant annoncé par l'étoile, une robe couleur d'hyacinthe, ou de bien céleste, un manteau jaune ou orangé (*sago melino*), une chaussure de couleur mêlée de bleu et de blanc, et un manteau royal de différentes couleurs ; il offrit de l'or au roi Jésus-Christ.

Le second Mage s'appelait Gaspar ; il était jeune, sans barbe, vermeil, vêtu d'une robe orangée et d'un manteau rouge. Sa chaus-

sure était couleur d'hyacinthe ; il offrit de l'encens pour reconnaître la divinité de Jésus-Christ.

Le troisième s'appelait Balthazar ; il était brun, portait une grande barbe, était vêtu d'une robe rouge, d'un manteau bariolé ; sa chaussure était jaune ; il offrit de la myrrhe au Sauveur pour marquer sa mortalité.

Nous avons vu, dans plus d'une église, des tableaux de l'Adoration des Mages, faits d'après cette description de costumes, que l'on pourrait croire avoir été écrite par un témoin oculaire.

Mais ce n'est pas tout, et, pour montrer encore davantage combien nos pères tenaient à ne rien ignorer de la vie des personnages nommés dans les saintes Écritures, nous allons extraire quelques paragraphes de plus du *Dictionnaire de la Bible*.

« Jérôme Osorius, évêque d'Algarbe, en Portugal, raconte qu'un roi de la ville de Cranganor, dans le royaume de Calcut, nommé Cheriperimalé (je ne change rien aux noms de pays et d'hommes), s'étant mis à voyager pour expier un crime, vint dans la Cornanie, ou il trouva deux Mages fameux, qui étaient sur le point d'aller en Judée pour y adorer un enfant nouvellement né d'une vierge, et qui devait racheter le genre humain. Cheriperimalé les pria de trouver bon qu'il les accompagnât ; ils allèrent donc ensemble, et, ayant adoré Jésus-Christ, ils revinrent dans leur pays. Le roi de Cranganor, étant de retour dans sa ville, y fit bâtir une église en l'honneur de la sainte Vierge ; y fit représenter cette sainte mère de Dieu, tenant son fils entre ses bras, et ordonna qu'autant de fois que l'on prononcerait à haute voix le nom de Marie, tout le monde eût à se prosterner. . . . C'est ce qu'Osorius assure gravement avoir appris de personnes très-instruites de ce qui regarde les Indes.²⁵

Il ajoute que les Indiens dépeignent les Mages de cette sorte :

« Il y en a d'abord deux qui marchent ensemble, ayant le teint blanc, vêtus à la royale, ayant leurs présents avec eux ; le troisième, de couleur brune, a peu près comme un Ethiopien, portant aussi son offrande. . . . »

Le père Massée, dans son ouvrage, fait aussi mention de cette histoire ; il nomme *Perimalé*, le roi de Calcut.

D'autres livres du même genre disent que les Mages avaient été douze, pris dans toute leur nation, et se succédant de père en fils depuis bien des siècles, pour observer le moment de l'apparition de l'étoile prédite par le prophète Balaam. . . . Enfin, l'étoile leur apparut portant un enfant au milieu de ses rayons.

D'autres assurent que l'apôtre saint Thomas, étant allé en Perse, y instruisit et baptisa des Mages, après quoi ils s'appliquèrent avec lui à prêcher l'Évangile ; on tient qu'ils furent martyrisés dans une ville d'Arabie.

Le comte d'Arménie écrivait à saint Louis que les trois rois Mages étaient venus de Tangat dans l'Arménie.

Venons à présent, dit en terminant don Calmet, venons à l'étoile qui apparut aux Mages. Quelques anciens ont avancé que c'était un astre nouveau, créé exprès pour annoncer aux hommes la naissance du Messie. Origène (livre Ier, contre Celse), Maldonat et Grotius, croient que c'était une espèce de comète qui avait paru extraordinairement dans l'air ; d'autres ont prétendu que c'était un ange au corps lumineux, en forme d'étoile.

Pour nous, dit toujours don Calmet, nous croyons que cette étoile n'avait point de place fixe dans le firmament, et qu'elle était un météore enflammé dans la moyenne région de l'air, qui, ayant été remarqué par les Mages avec des circonstances miraculeuses, fut pris par eux pour l'étoile prédite longtemps avant par Balaam.

Quelques-uns m'en voudront peut-être de toutes les conjectures, de toutes les opinions que j'ai rapportées ici sur les Mages ; mais j'avouerai que j'ai trouvé de la naïveté dans tous ces commentateurs, et, de plus, une preuve du respect que portaient nos devanciers à ces hommes choisis de Dieu pour venir de loin adorer son fils.

On ne s'enquiert autant de quelqu'un que lorsqu'on veut l'honorer beaucoup ; quand on va si loin pour trouver de la pierre blanche et saive ; quand on fait venir les ouvriers les plus habiles ; quand on abat les cèdres les plus beaux ; quand on scie et façonne les arbres les plus précieux ; quand on élève une forêt de colonnes, c'est que l'on veut que le temple que l'on construit soit noble et magnifique, et digne du Dieu qui y sera adoré.

Dans cette magnifique cathédrale de Cologne, que le roi de Prusse veut achever, on montre le plus beau reliquaire qui soit au monde : la châsse des trois Rois. Là, j'ai vu trois crânes sur des coussins de velours rouge, et sur les fronts de ces trois têtes de mort brillaient des diadèmes de diamant que des empereurs envieraient pour leurs couronnes.

VICOMTE WALSH.

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

Connaissances à donner aux Elèves.

CONNAISSANCES USUELLES.

En commençant ces articles, nous avons rappelé ce qui a été dit déjà bien des fois, que l'instruction primaire a essentiellement un double but : développer l'intelligence des enfants et leur donner des connaissances.

Sous ce dernier rapport, que convient-il d'enseigner aux enfants de nos écoles ? Evidemment ce qu'il est indispensable à tous les hommes de connaître, s'ils ne veulent être plongés toute leur vie dans une ignorance complète, parcequ'ils resteraient privés des premiers moyens de s'instruire.

Nous plaçons hors ligne l'instruction morale et religieuse, parcequ'elle appartient autant à l'éducation qu'à l'enseignement, et parceque ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir, c'est la manière dont il doit se conduire dans ce monde et les devoirs qu'il est tenu d'y remplir. Ceci importe non moins à la société, dont l'intérêt comme le devoir est de veiller à ce que cet enseignement soit donné avec le plus grand soin.

Mais, pour en revenir à ce que, dans la préoccupation des besoins matériels, on est porté à regarder exclusivement comme l'instruction proprement dite, et que nos voisins, les Anglais, nomment aujourd'hui l'*instruction séculière*, par opposition à l'*instruction religieuse*, voyons ce qui, dans l'enseignement primaire, répond aux besoins de l'homme dans le cours de sa vie.

Ce n'est pas sans raison que la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et le calcul ont été placés dans les connaissances obligatoires pour tous les élèves et dans toutes les écoles. La lecture et l'écriture sont le moyen fondamental de toute instruction et de plus une condition indispensable dans les affaires et les rapports sociaux. L'arithmétique est de même une connaissance indispensable pour tous les hommes, puisque la vie de chaque jour exige des calculs. Quant à l'étude de la langue, elle n'est pas moins nécessaire comme moyen de développement de l'intelligence et comme étude propre à nous apprendre à penser et à comprendre la pensée des autres.

Mais est-ce là tout ce qui est utile à l'homme que sa condition aura condamné à ne fréquenter que l'école primaire ? Nous ne le pensons pas.

Il ne faut pas oublier que, par suite des exigences de sa vie laborieuse, l'enfant de nos écoles, devenu homme, n'aura plus la facilité de faire d'autres études. Il saura seulement ce qu'il aura appris en classe, et ce que l'expérience et la pratique lui enseigneront dans la position où il se trouvera placé. Mais ce que la pratique lui enseignera, il le saura d'une manière empirique, sans être dirigé par des principes propres à le diriger dans d'autres applications. Il le saura servilement, machinalement, pour ainsi dire, comme le mercenaire ou même l'animal sans raison, qui accomplit la tâche à laquelle on l'a dressé.

L'expérience et la vie du monde lui enseigneront aussi bien des choses ; mais elles les lui apprendront mêlées aux erreurs et aux préjugés dont le vulgaire enveloppe tout ce qu'il apprend de lui-même, avec son esprit plein de passions et de préventions ; elles rempliront le sien à chaque instant d'idées fausses sur la nature des choses, sur leurs causes et leurs effets.

Est-il convenable d'exposer ainsi l'esprit de l'homme au danger des erreurs et des préjugés ? N'est-il pas prudent, au contraire, de le remplir d'abord d'idées saines qui prévien-

droient plus tard l'invasion des fausses doctrines et des croyances erronées ? C'est dans les têtes vides que l'erreur s'introduit le plus aisément. Les connaissances positives dont nous aurons mené l'intelligence de nos élèves seront le meilleur préservatif contre les erreurs qui courent le monde et contre les explications ridicules ou dangereuses que les ignorants donnent de tout ce qu'ils voient sans comprendre.

D'ailleurs, l'enfant de nos écoles est appelé aujourd'hui, par le fait de la civilisation et des progrès de l'industrie, à exercer une foule de métiers qui font de plus en plus appel à son intelligence et à son savoir, et qui souvent exigent toutes les ressources de son esprit. Comment y réussira-t-il, s'il n'a point de culture intellectuelle et si nous ne l'avons pas pourvu des connaissances qui donnent une aptitude générale aux différentes professions manuelles ? Lui qui, plus tard, ne se trouvera plus en état d'étendre ses connaissances, ne se trouvera-t-il pas, par notre faute, dans un état d'infériorité comparativement à ses compagnons de travail ?

Remarquons encore que plus que jamais l'artisan a besoin de cette aptitude générale et de ces ressources d'esprit. Les vicissitudes de l'industrie, ses déplacements et ses progrès, tout concourt à rendre les professions exercées par les classes ouvrières infiniment plus précaires qu'au temps où un petit nombre de métiers suffisait à tous les besoins de la vie. Maintenant l'ouvrier doit être prêt à passer à chaque instant d'un travail à un autre ; il faut qu'il se prête à toutes les exigences d'une mode capricieuse comme l'imagination elle-même, qu'il suive l'industrie dans sa course rapide et dans ses infinies transformations, aujourd'hui travaillant le bois, et demain le fer, substituant le verre à la pierre, le zinc à la tôle ou à l'ardoise, apprenant à manier la vapeur là où il dirigeait des chevaux, s'endormant un jour charpentier ou maçon, et devant en quelque sorte se réveiller le lendemain chauffeur ou mécanicien, au risque de se trouver sans emploi, c'est-à-dire sans travail et sans pain.

Voilà la condition faite à l'ouvrier par l'industrie moderne. N'est-ce pas un devoir pour l'instruction primaire de l'y préparer par tous les moyens ?

Et dans l'industrie agricole elle-même, l'artisan n'est-il pas également obligé d'avoir une instruction plus étendue et des connaissances plus variées que par le passé ? Cette nécessité est même à certains égards plus impérieuse dans beaucoup de cas. En effet, dans l'industrie manufacturière, si l'ouvrier est forcé fréquemment de passer d'un travail à un autre, il est du moins guidé dans son nouveau travail par un entrepreneur ou par des chefs. Dans l'agriculture, au contraire, avec la division de la propriété, qui fait la force de la France en multipliant le nombre de ceux qui y ont part, le petit cultivateur est livré à ses propres inspirations. Et cependant il lui faut aussi faire des progrès, se tenir au courant des améliorations, savoir faire un choix au milieu des procédés nouveaux, et les approprier judicieusement aux circonstances où il se trouve placé. L'extension que prennent chaque jour les cultures industrielles, l'introduction des procédés de l'industrie dans l'agriculture, l'union de plus en plus manifeste, et si désirable d'ailleurs, de la culture et de l'industrie, tout s'accorde pour rendre le développement de l'instruction plus nécessaire chaque jour pour l'habitant des campagnes.

Enfin, pour elles-mêmes et pour satisfaire à leurs propres besoins, les classes ouvrières doivent avoir aujourd'hui plus d'intelligence et de savoir. Il serait superflu d'examiner aujourd'hui si l'augmentation croissante des besoins est un bien ou un mal. Elle existe, c'est un fait ; on peut le regretter, mais il faut s'y soumettre. C'est un torrent qu'on peut essayer de contenir et de diriger, mais qu'on ne peut faire rentrer dans son lit. On ne pourrait d'ailleurs réprimer un seul de ces besoins sans compromettre ou anéantir les industries qui ont maintenant pour objet de les satisfaire.

Dans les positions les plus humbles comme les plus élevées, les besoins se sont démesurément accrus, et avec eux

la difficulté d'y pourvoir. Plus les positions sont humbles, plus la difficulté est grande, et plus en même temps la moralité se trouve exposée à des tentations dangereuses. Il devient donc indispensable d'augmenter les ressources intellectuelles des classes laborieuses afin de les mettre en état de satisfaire leurs besoins dans ce qu'ils ont de légitime, sans exposer leur conscience à succomber devant de coupables suggestions. Plus que jamais donc, afin d'améliorer leur condition comme elles le désirent et comme la société elle-même doit le désirer, dans leur intérêt comme dans le sien, elles ont besoin de savoir tirer parti de toutes les facilités que leur offre leur position. Mais plus que jamais aussi, c'est un devoir pour l'instruction primaire de répondre à ce besoin.

Déjà, dans le dernier article, en parlant du dessin linéaire et des connaissances qui s'y rattachent, nous avons indiqué quelques-unes de celles qui sont de nature à augmenter l'instruction que les enfants reçoivent dans les écoles primaires. Nous devons aujourd'hui poursuivre cet examen dont nous ont un peu écarté les considérations précédentes; nous avions besoin cependant de présenter ces réflexions, parce qu'elles sont le préliminaire de celles qui vont suivre.

Dans les connaissances à donner aux enfants de nos écoles, il faut, avons-nous dit, avoir en vue ce qu'il leur est utile de savoir dans toutes les positions qu'ils sont appelés à occuper, et ce qu'ils n'auront probablement pas l'occasion d'apprendre plus tard. Il faut aussi les prémunir contre les erreurs et les préjugés qui ont cours dans le monde, principalement dans les campagnes, et qui étant une cause perpétuelle de ruine et de dommage, de pertes et de maladies, de fautes et de vices, sont peut-être le plus grand obstacle à l'amélioration de leur condition matérielle.

Or, sous le rapport de l'utilité, comme sous celui des erreurs à combattre, que de faits importants à faire connaître aux élèves de nos écoles, enfants, apprentis et adultes, dans les notions de mécanique, de physique, de chimie, d'hygiène, qu'on peut mettre à leur portée, en faisant un choix parmi celles qui ont trait davantage aux occupations ou aux besoins de la population qu'on est chargé d'élever!

Et quoi! diront peut-être quelques personnes, après cette énumération de termes scientifiques que nous avons bien été forcé d'employer pour exprimer d'un seul mot tout un ordre de faits, voulez-vous faire des élèves des écoles primaires autant de physiciens, de chimistes, de mécaniciens, de naturalistes, d'agronomes! A Dieu ne plaise! Une bonne raison d'ailleurs pour ne pas le vouloir, c'est que cela est tout simplement impossible.

Nous n'avons pas la prétention de demander qu'il soit fait dans les écoles des cours spéciaux pour ces différentes sciences. Aussi nous prions qu'avant de porter un jugement, on veuille bien attendre ce que nous dirons dans le prochain article sur la manière de donner les notions que nous croyons indispensables dans l'état actuel de la société. Qu'on nous permette seulement aujourd'hui quelques explications sur le choix de ces notions.

Dans un siècle où l'industrie fait un emploi continu de la mécanique, où elle appelle les machines à remplacer les forces de l'homme dans les travaux les plus pénibles, comment ne pas donner à ceux qui doivent mettre en œuvre ces instruments et ces machines, une idée du principe des forces et des vitesses, des diverses espèces de mouvements, de leurs transformations et des moyens de transformation, du principe du levier, du treuil, de la poulie, du plan incliné, des rognons et engrenages, et des appareils qui reposent sur leur emploi! Comment ne pas leur faire connaître les organes principaux des machines, les bielles, les manivelles, les volants, les régulateurs!

Quand presque chacun a à construire ou à faire construire, à exécuter pour soi ou pour les autres, quand chacun d'eux a dans ce monde à acheter ou à vendre, peut-on rester

sans aucune notion de la force et de la résistance des matériaux, ainsi que des principales lois de la pesanteur dont l'ignorance conduit souvent à tant d'erreurs? Peut-on ignorer les principes relatifs à la poussée des terres et des liquides, à la position du centre de gravité, aux conditions d'équilibre des corps, ainsi que les principes d'hydrostatique sur lesquels reposent la construction de tant d'instruments, aréomètres, pèse-sel, pèse-acides, pèse-liqueur, pèse-lait, qui rendent tant de services dans l'industrie, le commerce et les arts, en prévenant les fraudes et en révélant la véritable valeur des denrées et des produits?

La physique que nous fait connaître les forces et les agents de la nature que nous plions aujourd'hui aux usages les plus divers, et dont nous obtenons des effets qui étonnent l'imagination, sera-t-elle donc toujours lettre close pour ceux qui auront à diriger ces agents et ces forces? Y a-t-il quelqu'un qui devrait ignorer aujourd'hui le principe et l'emploi du thermomètre, du baromètre et de l'hygromètre, ces trois instruments appelés en particulier à rendre tant de services à l'agriculture et qui devraient se trouver dans la modeste demeure de tous les cultivateurs pour y être consultés à chaque instant? N'est-ce pas à ceux-ci surtout qu'il faudrait faire connaître les phénomènes météorologiques dont dépend leur sort, et contre lesquels ils devraient savoir se prémunir pour en affaiblir au moins les funestes conséquences!

La chaleur, ses propriétés et ses effets, le rayonnement, les divers pouvoirs des corps sous le rapport de la chaleur, et les nombreuses applications qu'il y a lieu d'en faire dans les circonstances les plus ordinaires de la vie; la vapeur avec sa puissance, les immenses services qu'elle rend et les services encore plus grands qu'elle est appelée à rendre; l'électricité et le magnétisme avec leurs merveilleux effets, ces agents mystérieux que nous forçons d'obéir à nos ordres; la lumière elle-même que nous transformons presque en ouvrier docile; n'y a-t-il donc là rien que nous puissions faire connaître à nos élèves sans avoir besoin d'aborder des théories au-dessus de leur esprit? Et devons-nous les condamner à marcher toujours au milieu de ces phénomènes de la nature, comme des hommes, pour ainsi dire, qui ont des yeux et ne voient pas! L'industrie, l'agriculture et les arts n'ont-ils donc rien à attendre de l'emploi de bras plus expérimentés et dirigés par des esprits plus intelligents et sachant mieux se rendre compte de leur travail?

L'agriculture que nous venons de nommer, ce fondement le plus solide de la richesse du pays, et dont le perfectionnement appelle l'attention de tous les hommes sérieux, l'agriculture attend tous ses progrès dans la pratique d'hommes qui ne mettront jamais les pieds ailleurs que dans les écoles primaires. Dès lors, sans avoir la prétention insensée de faire des cours complets d'agriculture dans les écoles, comment et sur quoi baser les notions sur les engrais, les amendements, les assolements, les irrigations, le drainage? Comment donner efficacement ces notions sans les appuyer sur quelques principes et quelques notions préliminaires de chimie et d'histoire naturelle?

Nous venons de nommer la chimie, et cependant nous ne voulons pas faire de cours de chimie, ce qui serait encore plus déplacé et plus impossible. Mais le premier petit livre d'agriculture à l'usage des petits cultivateurs, ne prouve-t-il pas, dès ses premières pages, que sans quelques notions de ce genre on ne saurait se rendre compte de la raison d'aucun perfectionnement en agriculture. Dans les autres industries également, à peine en compte-t-on quelques-unes aujourd'hui qui ne fassent pas des emprunts à la chimie. Dans la vie domestique elle-même, dans l'alimentation, l'habillement, le logement, le chauffage, l'éclairage, dans la demeure du pauvre comme dans celle du riche, tout n'est-il pas une application perpétuelle de quelques principes de physique et de chimie? Et le pauvre, plus encore que le riche, n'a-t-il pas besoin de ne commettre aucune de ces

erreurs qui entraînent pour lui des maladies et des pertes de temps ou d'argent ?

A ce sujet, que dire de l'hygiène dont l'ignorance de la part des classes pauvres, et en particulier des mères de famille, occasionne tant de maladies et tant d'accidents funestes, ou compromet tout au moins la conservation de la santé et le développement des forces ? Comment, à cet égard, vaincrons-nous les préjugés qui ont cours parmi les populations sans quelques notions de chimie et d'histoire naturelle, sans une connaissance élémentaire de la structure du corps humain, du rôle des organes, et des circonstances qui en favorisent ou en entravent les fonctions ? N'oublions donc pas que la santé et la force du corps sont la principale richesse du pauvre, et que tout ce qui peut les conserver et les accroître est pour lui de la plus haute importance.

Après ces connaissances qui ont un caractère incontestable d'utilité pratique, oserons-nous dire quelques mots d'un autre ordre de connaissances qui a seulement une utilité morale, mais qui ne nous en paraît pas plus à dédaigner pour cela ? Parlerons-nous de l'histoire naturelle dont quelques notions dépourvues de tout appareil pédantique seraient si propres à éveiller dans les âmes le sentiment de la Providence qui se montre si visiblement dans la merveilleuse organisation de toutes les créatures, et dont l'étude, si on en faisait maître le goût au sein des populations des campagnes, contribuerait à leur donner de l'attrait pour leurs occupations et leur séjour ? Pourrions-nous, sans nous exposer à voir ce vœu provoquer des réclamations, parler de l'utilité de donner à ces populations une idée du ciel qui déploie ses magnificences à leur regards malheureusement indifférents, et dont la contemplation, pour ceux qui savent un peu comprendre ce spectacle, suffit pour faire maître le sentiment du beau, dont personne ne peut nier l'heureuse et salutaire influence ?

Mais en émettant ces idées sans les accompagner de quelques explications propres à en préciser la portée, nous craignons qu'on ne nous accuse de vouloir donner à l'enseignement primaire une extension qui est bien loin de notre pensée, parce que nous en comprenons autant que personne les inconvénients et les dangers. Nous prions donc ceux qui nous font l'honneur de nous lire d'attendre, pour porter un jugement, que nous ayons, dans un prochain article, exposé toute notre pensée sur ces notions élémentaires, et que nous ayons fait connaître le moyen de les introduire dans l'enseignement de nos écoles.—*Bulletin de l'Instruction Primaire.*

Hygiène et médecine des enfants.

(Suite.)

Mal de gorge commun.

Le mal de gorge provient toujours de froid aux pieds ou au cou, principalement à la nuque.

Quand l'enfant a mal à la gorge sans les symptômes de l'angine couenneuse indiqués dans le chapitre précédent, faites prendre un bain de pieds d'eau de savon, tenez l'enfant chaudement, couvrez le cou, les pieds et les jambes ; faites boire souvent tiède, n'importe quoi, eau sucrée, eau pure, eau de groseille, de cerise, de gomme ; c'est indifférent.

S'il y a de la fièvre, couchez l'enfant après le bain de pieds ; mettez aux pieds une bouteille d'eau chaude.

S'il n'y a pas d'amélioration après douze heures, mettez à la plante des pieds un cataplasme de farine de lin camphré.

Si l'enfant est échauffé, donnez un lavement d'eau tiède et de lait.

Ces moyens suffisent pour faire passer le mal de gorge dans son début.

Si l'enfant est raisonnable, vous hâterez beaucoup la guérison en lui donnant un gargarisme d'eau acidulée de vinaigre.

Rhume de cerveau.

Le rhume de cerveau vient d'humidité aux pieds, de froid à la nuque, au front.

Il se manifeste par des éternuements ; plus tard, le nez coule, le dessous du nez rougit, les yeux pleurent, souvent la fièvre survient.

Pour préserver des rhumes de cerveau, il faut éviter de sortir les enfants par le vent froid, surtout le vent d'est.

Il faut leur couvrir les pieds, la nuque et la tête, en faisant revêtir le bonnet ou le chapeau un peu sur le front.

Malgré ces précautions, on ne préserve pas toujours du rhume de cerveau.

Aussitôt que vous entendez l'enfant éternuer, mettez-lui sur le bas du front touchant aux sourcils, sur les sourcils, sur le nez, jusqu'aux narines, dessus et de côté, un corps gras quelconque, soit du cold-cream, soit de l'huile d'amandes douces, soit de l'huile d'olive, soit de la pommade à cheveux, soit même de la chandelle ou du beurre, si vous n'avez pas autre chose.

Remettez le corps gras chaque fois que vous vous apercevez qu'il a été soit essuyé par l'enfant, soit absorbé par la peau.

Lavez bien, le lendemain, avec de l'eau tiède et du savon, essayez et recommencez si le rhume de cerveau dure encore.

S'il fait du vent, ne laissez pas l'enfant sortir.

Le meilleur des corps gras pour les rhumes de cerveau est le baume tranquille, mais il a une odeur et une couleur désagréables qui répugnent quelquefois.

Rhume de poitrine ou toux.

Les enfants très-jeunes ont souvent des toux de dents : ces toux sont généralement grasses dès le début, ou bien sèches et presque continues.

Pour ce genre de toux, il faut éviter l'air froid, le vent, couvrir un peu bien le cou, le dos, la poitrine et les bras, et donner des choses rafraîchissantes, comme raisin, cerises douces, pommes, poires crues, pruneaux, etc.

Le lait d'amandes légèrement sucré réussit quelquefois pour ces toux de dents et d'irritation.

La nourriture doit être non diminuée, mais soignée : évitez les choses salées, poivrées, épicées, trop sucrées.

Si la toux persiste, mettez sur le dos et sur la poitrine de la ouate, et laissez-la jour et nuit.

Si la toux menace de devenir grave, si la fièvre s'en mêle et que vous n'avez pas de médecin :

Prenez quelques feuilles de belladone, (1) mettez-les dans une cuvette, versez dessus de l'eau fraîche, et laissez cette cuvette dans la chambre où est l'enfant.

Renouvelez l'infusion matin et soir.

Prenez une cuiller à café de cette infusion ; cinq minutes après qu'elle a été faite, versez cette cuillerée dans un verre d'eau, sucrée ou non, selon le goût de l'enfant, et faites-lui en prendre une cuiller à café toutes les deux heures.

Cessez aussitôt que la toux diminue.

Coqueluche.

La coqueluche est une maladie terrible pour les enfants et pour ceux qui les soignent. Elle est contagieuse par l'haleine de l'enfant malade ou par l'application des lèvres sur un verre, une tasse, une cuiller qui auraient servi à l'enfant malade et qui n'auraient pas été lavés. Elle est facile à reconnaître à cause des quintes, avec difficulté de reprendre la respiration, qui en sont le principal symptôme. Quand on n'arrête pas la coqueluche dès le principe, les quintes se rapprochent et deviennent plus longues, surtout la nuit ; les vomissements surviennent principalement après avoir mangé.

Quand la toux menace de devenir coqueluche, l'enfant toussé plus la nuit que le jour, et toussé par quintes.

Voici le traitement que j'ai vu appliquer avec le plus de succès, et qui a même quelquefois arrêté la coqueluche dès son début.

Prenez cinq ou six feuilles de belladone, mettez-les dans une cuvette, versez dessus de l'eau fraîche et laissez-la s'évaporer dans la chambre de l'enfant. Renouvelez l'infusion le soir, et mettez dans toutes les chambres où l'enfant joue ou se tient une cuvette ou terrine avec une infusion de belladone.

Donnez à l'enfant, le matin à jeun, une once de manne en larmes, délayée dans de la pomme cuite ou dans des pruneaux bien cuits.

Recommencez tous les deux jours.

Si la première dose n'a pas amené une ou deux garde-robes abondantes, recommencez le lendemain et augmentez la dose d'une demi-once.

(1) Espèce de plante vénéneuse employée très efficacement contre la toux. On la trouve, croyons-nous, dans ce pays ; c'est un poison contre lequel on doit être en garde.—(Rédact.)

Si une once et demie n'a pas purgé de tout, donnez deux onces le lendemain et continuez à cette dose tous les deux jours.

Mettez une goutte d'huile de *croton tiglium* (1) avec trois ou quatre gouttes d'huile d'amandes douces ou d'huile d'olive tiède, et frictionnez légèrement, soir et matin, avec ce mélange, le cou de l'enfant par devant.

Il va sans dire qu'à chaque friction on fait le même mélange des deux huiles.

Si le cou devient rouge et sensible, changez de place, frictionnez au-dessous ou à côté.

Promenez l'enfant au grand air, tant que vous le pourrez et si le temps le permet. Le vent froid serait préjudiciable; faites-le changer d'air si c'est possible; l'air et le changement d'air sont de puissants remèdes contre la coqueluche.

Donnez une nourriture légère et un peu moins abondante qu'à l'habitude; évitez les mets salés, poivrés, épicés, les pâtisseries, les bombons, le café, le vin, enfin tout ce qui pourrait exciter la toux.

Savent une cuillerée de café noir ou de vin de Malaga empêche le vomissement et diminue la violence des quintes.

Au moyen de ce traitement si simple, j'ai vu plusieurs fois la coqueluche arrêtée en vingt-quatre heures et convertie en une toux sans gravité ni durée. Il est vrai que j'ai commencé le traitement dès la première quinte avec suffocation.

COMTESSE DE SEGUR.

(A CONTINUER.)

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

DIEU PUBLIÉ PAR SES ŒUVRES.

Où, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire.
 Mais, tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire,
 Quels témoins éclatants devant moi rassemblés!
 Répondez, cieux et mers; et vous, terre, parlez.
 Quel bras peut vous suspendre, innombrables étoiles?
 Nait brillante, dis-nous qui l'a donné tes voiles?
 O cieux, que de grandeur, et quelle majesté!
 J'y reconnais un maître à qui rien n'a coûté,
 Et qui dans tous nos champs a semé la lumière,
 Ainsi que dans nos champs il sème la poussière.
 Toi qu'annonce l'aurore, admirable flambeau,
 Astre toujours le même, astre toujours nouveau,
 Par quel ordre, ô soleil, viens-tu du sein de l'onde?
 Nous rendre les rayons de ta clarté féconde?
 Tous les jours je t'attends, tu reviens tous les jours:
 Est-ce moi qui t'appelle et qui règle ton cours?

Et toi dont le courroux veut engloûtir la terre,
 Mer terrible, en ton lit quelle main te resserrer?
 Pour forcer ta prison tu fais de vains efforts:
 La rage de tes flots expire sur tes bords.
 Fais sentir ta vengeance à ceux dont l'avarice
 Sur ton perfide sein va chercher son supplice.
 Hélas! prêts à périr, l'adressent-ils leurs vœux?
 Ils regardent le ciel, secours des malheureux.
 La nature, qui parle en ce péril extrême,
 Leur fait lever les mains vers l'asile suprême:
 Hommage que toujours rend un cœur effrayé
 Au Dieu que jusqu'alors il avait oublié.

RACINE, fils.

Exercices de Grammaire.

§ 13. Adjectifs numéraux (suite).

La pauvre mère.—Dans un quartier fort retiré de la ville de Rome, la dame T..., veuve d'un joaillier, habitait, avec une parente âgée, deux petites chambres dans une maison plus que modeste. Cette dame, qui avait joui autrefois d'une grande aisance, était soumise à mille privations depuis la mort de son mari. Elle

(1) L'huile de croton est une substance bien dangereuse. Les parents qui s'en servent comme liniment devront avoir bien soin de ne pas la confondre avec les potions à prendre, la mort de l'enfant s'ensuivrait presque infailliblement. Il est bon d'étiqueter tous les remèdes que l'on a, de les tenir séparés les uns des autres et hors de la portée des enfants. Les potions doivent toujours s'administrer par les parents eux-mêmes, si c'est possible. Ils ne devraient jamais se fier pour cela aux bonnes ou aux servantes. L'huile d'amandes aussi est dangereuse à cause de l'acide prussique qu'elle contient. — (Rédact.)

avait connu Pie IX dans le temps où, simple prêtre à Rome, il passait sa vie à instruire les enfants et à confesser les pauvres. C'était son mari qui lui avait vendu son anneau épiscopal, quand il avait été nommé évêque d'Imola. Aussi, lorsque la pauvre dame apprit que ce même évêque était monté sur la chaire de Saint-Pierre, elle lui adressa une première supplique, où elle lui exposait ses besoins.

N'obtenant pas de réponse, elle en adressa une deuxième, qui n'eût pas plus de succès. Ni l'une ni l'autre ne parvinrent au pape. La dame T..., se doutant de ce qui était arrivé, fit une troisième requête qui fut remise directement au pontife. Pie IX, touché de l'accent de vérité qui régnait dans les paroles de la solliciteuse, voulut savoir par lui-même ce qui en était. Le soir même, il revêtit un costume de simple abbé, se dirigea vers le quartier qu'habitait la pauvre veuve, et arriva au logement qu'elle occupait. La dame T... reconnaissant le souverain pontife, tombe à ses genoux, tremblante, baignée de larmes. Le pape la relève, la fait asseoir, la calme et lui explique avec bonté quel est le sujet de sa visite. Puis, voyant que la misère de la solliciteuse est bien réelle, il lui assure pendant toute sa vie un revenu personnel de vingt écus par mois.

Questionnaire.

I. Mettez par ordre alphabétique les mots de la première phrase, et indiquez leur ordre par les adjectifs ordinaires.

Corrigé.— Dans est le premier mot; un, le second ou le deuxième; quartier, le troisième; fort, le quatrième; retiré, le cinquième; de, le sixième; lu, le septième; rille, le huitième; de, Rome, la, dame, les neuvième, dixième, onzième et douzième, etc.

II. Comptez dans la seconde phrase les lettres de dix en dix, dites quelles sont celles que vous trouverez, et indiquez-en l'ordre dans leur mot et dans la phrase.

Corrigé.— Q dans qui avait est la première du mot qui et la dixième de la phrase; u dans jouissait est la troisième de jouissait et la vingtième de la phrase; s dans autrefois est la neuvième d'autrefois et la trentième de la phrase, etc.

III. Relévez les noms qui sont accompagnés d'un adjectif numéral dont vous indiquerez l'espèce.

Corrigé.— Chambres déterminé par deux, adjectif numéral cardinal; — privations déterminé par mille, adjectif numéral cardinal; — Pie déterminé par IX, mis pour neuvième, adjectif numéral ordinal; — supplique, déterminé par première, adjectif numéral ordinal, etc.

IV. Indiquez le rang de quatre élèves qui marchent dans cet ordre, Joseph, Emile, Georges et Marcel.—Comment nomme-t-on celui qui précède le vingtième et celui qui le suit?—Ecrivez combien seraient quatre boîtes de cent cinquante anneaux chacune.—Ecrivez combien cela ferait si on en ajoutait encore quatre-vingt.

Corrigé.— Joseph va le premier, Emile le second, Georges le troisième, et Marcel le quatrième.— Le dix-neuvième et le vingt-et-unième.— Six cents anneaux.— Six cent quatre-vingts anneaux.

V. Donnez des noms de la même famille que les noms de cet exercice.

Corrigé.— Quartier: quartaut, quarte, quarteron, quario (in-); ville: rillage, rilette; —dame: damoiseau, de-moiselle, damoiselle; veuve: veuvage; —joaillier: joaillerie, joyau; —parente: parenté; —chambre: chambrée, chambrette, chambrière, chambellan; —maison: maisonnée, maisonnette; —aisance: aise; —mort: mortalité, immortalité, mortification; —mari: mariage; —prêtre: prêtre, prêtresse (femme attachée au culte des faux dieux chez les païens); —vie: vitalité; —enfant: enfantillage, enfance, enfantement; —anneau: anneau, anneau, annélure, annélides; —évêque: évêché; supplique: réplique, supplication, explication; —succès: succession, succès, succès, succès, succès, succès, succès; —pape: papauté, papiste (nom que les protestants donnent aux catholiques romains); —requête: quête, enquête; —pontife: pontificat; —accent: accentuation; —parole: parler, parole; —solliciteuse: sollicitation; —soir: soirée; —costume: costumier; —abbé: abbaye, abbesse (supérieure d'une abbaye de religieuses); —logement: loge, logette, logeur; —genoux: genouillère, genuflexion; —larmes: larme, larmier, larmières, larmolement; —bonté: bonasse, bonbon; —sujet: objet, objection; —visite: visitation, visiteur, visitandine; —écus: écusson.

VI. Donnez trois noms terminés en air, trois en er, quatre en ère, sept en erre, quatre en aisse, trois en èce, trois en esse.

Corrigé.— Air: air, chair, éclair; —er: hiver, enfer, mer; —ère: artère, cautère, chimère, colère; —erre: terre, tonnerre, cimeterre, équerre, guerre, serre, verre; —aisso: baisse, caisse, graisse, laisse; —èce: espèce, nièce, pièce; —esso: messe, adresse, forteresse.

LEÇON DE CHOSES.

LA MOUTHE HESSEOISE ET LE CHARANÇON.

Un homme possédait un petit champ. Un jour, la moisson qui avait toujours été abondante vint à manquer. La semence qui devait la produire avait pourtant été choisie. La cendre, la chaux, le plâtre et tous les amendements connus avaient été sans épargne mis en usage. Le chaume, après chacune des récoltes précédentes, avait été labouré; les mauvaises herbes, donnant abri aux insectes destructeurs, avaient été mis en tas et brûlées. A quoi donc attribuer la perte qu'il avait subie ?

Observateur de la nature, comme le sont la plupart des gens qui vivent au milieu de ce qu'elle a de plus serein, c'est-à-dire, la campagne, il n'avait pas vu sans alarmes, dans les jours calmes et pleins de soleil qui s'étaient succédés, cette année-là, sans interruption, depuis la mi-juin jusqu'au vingt de juillet, de petits points rougâtres ressemblants à des œufs dans presque tous les jeunes épis qui lui tombaient sous la main. Un mal aussi universel n'admettait aucun remède.

Mais l'inquiétude qui s'était emparée de lui, depuis cette découverte, finit par lui laisser quelque repos : à force de songer au malheur qui le menaçait, il s'habitua à ne plus l'appréhender, et quand enfin les épis dépouillés de grains qu'il fit tomber sous sa faucille le lui révélèrent complètement, au lieu de s'agrir contre la Providence, il l'accepta plutôt comme un de ces salutaires avertissements que Dieu donne à ceux qu'il veut rendre sages.

Le fléau qui était venu fondre sur lui était la mouche hessoise.

Il lui fallut une fermeté d'âme plus grande encore pour ne pas se laisser aller au découragement, lorsqu'il s'aperçut, vers la fin de l'automne, que le peu de blé qui lui restait et qu'il avait recueilli dans son grenier, suivant l'habitude d'un grand nombre de cultivateurs, était rongé par une multitude d'insectes qui l'avaient envahi.

Ce second fléau était le charançon ou calandre.

Il avait, dans son enfance, appris à lire, et il se faisait un devoir, chaque fois que ses occupations lui en donnaient le loisir, le soir, à la veillée, et le dimanche, après les heures du service divin, de faire la lecture, soit d'un ouvrage de piété, soit de tout autre livre ou il trouvait à s'édifier et à s'instruire à la fois. Ces livres appartenaient au maître d'école du village voisin, dont il était l'ami, et qui les lui prêtait. Or, ce dernier, sachant son infortune, s'était mis en tête de lui être utile. Il y réussit comme on va le voir.

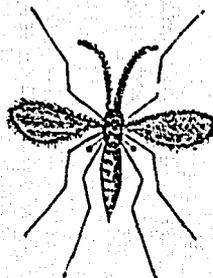
L'instituteur reçut, quelques temps après, la visite de l'inspecteur de son district. Celui-ci, satisfait de la bonne tenue de ses élèves, lui offrit une des brochures que le département de l'instruction publique lui avait donné à distribuer.

— Savez-vous, dit l'instituteur, qui vint, le soir du dimanche suivant, chez son ami, que j'ai trouvé le moyen de vous tirer d'embarras ? Tenez : lisez. Et si, l'année prochaine, la récolte périt encore, il y aura peut-être un peu de votre faute. Soyez béni pour le bien que vous me faites toujours, monsieur, repartit l'honnête cultivateur, en recevant la brochure. Puisque nous en avons maintenant le loisir, voyons donc ce que ce petit livre contient de précieux enseignements. Le père de famille, entouré de ses enfants, lut alors ce qui suit :

Des ennemis que l'homme ait à combattre, l'insecte connu sous le nom de mouche hessoise est un des plus redoutables. On n'a pu encore déterminer si elle est originaire de ce continent ou si elle est venue d'Europe. Il y a cependant lieu de croire qu'elle nous a été apportée par les troupes hessoises appelées par l'Angleterre en 1776, durant la guerre de l'émancipation américaine; il est très possible aussi que la paille dont se servaient ces soldats la contint à l'état de larve. (1) La même année, elle signalait déjà son apparition par des ravages. En 1789, elle se montrait à 200 milles du lieu où on l'avait d'abord remarquée, parcourant ainsi en moyenne une distance de 15 à 20 milles par année. Les pertes qu'elle a fait subir et qu'elle cause encore à l'agriculture sont énormes. Depuis 1834 jusqu'à l'époque actuelle, le Bas-Canada seul y figure pour la somme de £10,000,000.

La mouche hessoise est beaucoup plus petite que nos mouches ordinaires. La tête et le thorax (2) de la femelle sont noirs; la partie postérieure de son corps est de couleur jaune et couverte de poils grisâtres; ses ailes sont brunes; elles sont bordées d'un duvet très court et s'arrondissent aux extrémités. La partie des ailes qui se lie au corps de l'insecte revêt une teinte jaunâtre et est extrêmement déliée. Sa longueur est d'environ un dixième de pouce; d'un

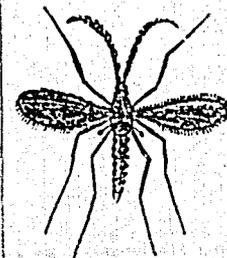
bout d'une aile à l'autre elle ne mesure qu'un quart de pouce, mais quelque fois plus. Ses antennes, (3) composées de seize anneaux et garnies de poils, ont à peu près la moitié de la longueur de son corps.



Mouche Hessoise, (femelle.)

grandeur naturelle.

anneaux des antennes.



Mouche Hessoise, (mâle.)

grandeur naturelle.

anneaux des antennes.

partie mobile de l'antenne.

C'est parfois sur la tige du blé encore en herbe que la femelle dépose ses œufs. Le ver y écote bientôt et descend à l'endroit même où la feuille sort de la tige comme d'une gaine. Il s'y blottit. Mais souvent il arrive que la paille a acquis une telle consistance que l'insecte n'y peut plus mordre. Un léger roulement indique dans la tige la présence de la larve qui par son action affaiblit la plante à tel point qu'elle ne peut soutenir son propre poids et finit par se renverser.

C'est vers le soir que la mouche hessoise va déposer ses œufs dans la glume même ou l'écorce qui enveloppe le grain de blé, aussitôt qu'une partie de l'épi se montre en dehors de sa gaine. Chaque mouche en dépose de 10 à 15 qu'elle fait adhérer à la glume au moyen d'une matière gluante qu'elle dépose. Le moindre vent ou mauvais temps la contrarie dans ses opérations; il lui faut du calme et une température un peu humide. Huit ou dix jours après, ces œufs ont donné naissance à autant de larves ou de petits vers rougeâtres, munis de pattes et d'une espèce de serre à une de leurs extrémités. Ces larves, comme je viens de le dire, au nombre quelquefois de 10 à 15, dans le même épillet, trouvent l'aliment qui leur convient dans la substance alors laiteuse du grain de blé et cessent de le ronger aussitôt qu'il commence à se durcir. On voit alors les vers sortir de la glume pour se laisser tomber sur le sol, s'y dépouiller de leur peau et reprendre une nouvelle activité pour s'enfoncer de deux ou trois pouces dans la terre et s'y transformer nymphes. (1) Ils sont alors dans un état d'insensibilité complète, ayant revêtu une forme ronde sous une couleur cuivrée. C'est en cet état qu'ils attendent le retour des chaleurs du printemps suivant pour passer à leur tour à l'état d'insecte parfait.

La mouche est délicate et ne peut guère se transporter qu'à quelques arpents de l'endroit qui l'a vu naître, encore lui faut-il un temps absolument calme. Aussi a-t-on remarqué que le blé semé sur du chaume de blé attaqué de la mouche était toujours plus maltraité; que les blés semés dans des nouveaux défrichements ou dans des endroits éloignés de la même céréale en étaient rarement attaqués.

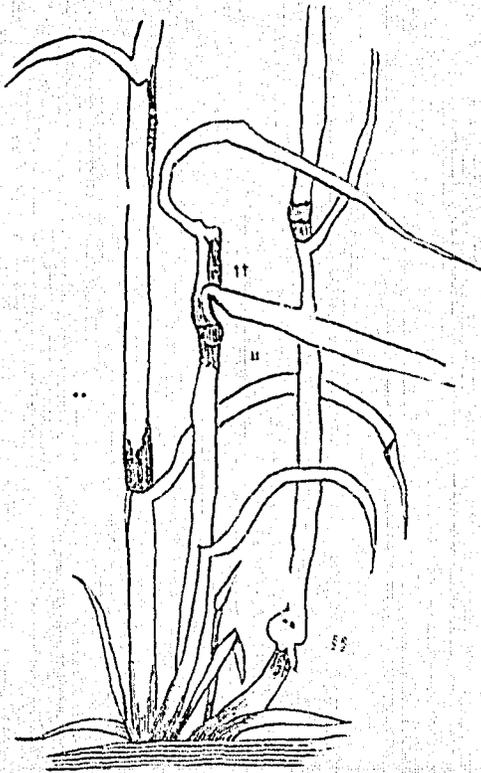
La durée de l'apparition de la mouche est d'environ 30 jours.

(1) Larve.—Nom de l'insecte quand il est encore dans sa première forme, et qu'il n'a encore subi aucune métamorphose ou changement.

(2) Thorax.—Partie de l'insecte comprise entre la tête et le ventre.

(3) Antennes.—Petits organes mobiles situés sur la tête de l'insecte et au nombre de deux.

(1) Nymphe, se dit du second état des insectes.



** Tige de blé intacte, et tiges attaquées par la mouche, au moment de la récolte. 11 Tige brisée, sous l'action du ver. 12 Base de la gaine gonflée par le ver qu'elle recouvre et percée par les parasites produits par le ver.

De remèdes efficaces contre la mouche à blé nous n'en connaissons pas encore; mais voulez-vous vous mettre à l'abri de ses attaques autant qu'il dépend de vous? Observez ce qui suit:

- 1o. Semez votre blé en avril, s'il est possible, si non, attendez aux premiers jours de juin.
- 2o. Si votre blé a été attaqué de la mouche cette année, n'en semez pas de nouveau dans le même champ, ni même dans un voisinage très rapproché.
- 3o. Lorsque par le battage et le vannage vous aurez séparé des grains du blé les vers qui s'y tiennent attachés, ne manquez jamais de les faire brûler: car si vous alliez les balayer aux portes de vos granges, ce serait une véritable semence de mouches que vous prépareriez à vos champs pour l'année suivante.
- 4o. Plus votre champ sera clair de mauvaises herbes et votre semence nette, moins vous offrirez de retraites à la mouche et moins nombreuses seront ses larves." (1)

Un autre ennemi qui ferait autant de ravages que la mouche, si on n'avait des moyens prompts pour arrêter ses dégâts, c'est le charançon. La mouche exerce ses déprédations en plein air; lui, il se glisse dans les greniers où l'on a entassé le grain qu'il dévore, souvent sans que l'on s'aperçoive de la présence du larron.



grandeur naturelle.

Charançon.

Son corps, d'un huitième de pouce de longueur est de forme allongée et de couleur plutôt brune que rougeâtre. Il a les ailes rayées et le thorax marqué de petits points noirs. Deux individus de cette espèce en peuvent produire six mille dans une seule année. C'est dans l'écorce même du grain que la femelle dépose ses œufs, "au bout de quelques jours il en naît une petite larve blanche qui

se nourrit de la farine de sa propre demeure; celle-ci épuisée, le ver n'attaquera pas un autre grain, mais se transformera là en nymphe et en insecte parfait.

"Il est très aisé de le détruire. Il ne s'agit que de suspendre dans les greniers qui en sont infectés des plantes aromatiques (1) et de l'absinthe surtout.

Comme le moindre mouvement porte cet insecte à se rouler en boule et à suspendre son action, on a remarqué qu'en remuant souvent le blé qui en contenait, on diminuait considérablement ses dégâts. (2)

J. L.

AVIS OFFICIELS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu approuver les nominations suivantes:

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

M. François Joseph Victor Regnaud, bachelier ès lettres de l'Université de France, ancien directeur de l'école normale primaire de Montbrison, et de l'école normale du Bas-Canada, est nommé professeur adjoint. M. Regnaud est chargé de l'enseignement de la pédagogie et de toutes les sciences mathématiques.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE STANSTEAD.

MM. John Meigs et William L. Thompson sont nommés membres de ce bureau, en remplacement de MM. H. Bienvenu et Tomkins qui n'habitent plus ce district.

COMMISSAIRES ET SYNDIC D'ÉCOLE.

- Comté de Portneuf.—Cap Bouge: M. Louis Fréchette.
- Comté de Bonaventure.—Ristigouche: MM. Dumontier, Francis Mann, François Marchand, Rémi Sorel et Joseph Joachim.
- Comté de Lévis.—St. Joseph de la Pointe-Lévis: M. Charles Bourget.
- Comté de St. Jean.—St. Jean (dissidents): M. Michael Whelan.

ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu approuver l'annexion de la municipalité scolaire du Côteau Landing, comté de Soulanges, à celle de St. Zotique, dont elle est un démembrement.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE STANSTEAD.

M. Wright Henry, Diles. Elizabeth Jane Henry, Helen White, M. James White, Diles. Emily A. Elliott, Roxanna Kezar, Josephine Benn, Sarah Jane Little, Maria L. Johnson, M. John W. McConnell, Diles. Lucilla A. Kirmey, Adeline K. Kilburn, MM. William Burpee, Osmond Roynton, William L. Ayer, E. R. Johnson, Sullivan Taylor, Dlle. Harriet Benton et M. Willard Miller ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles primaires.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. Alexis Soulard, canadien de naissance, marié, muni de diplôme pour Ecole Élémentaire. Adresse: Cap St. Ignace, comté de Montmagny.

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par M. le Surintendant de l'Éducation:

De MM. Augustin Côté & Cie., Québec: Éléments de la Grammaire Française de Lhomond, revus et complétés par B. Julien, 1 vol. in-12o; Questions et exercices sur la Grammaire Française de Lhomond, par le même, 1 vol. in-12o.

De MM. Beauchemin et Payotte, libraires, Montréal: Dictionnaire Infernal, par J. Collin de Plancy, 1 vol. in-8o; Histoire de l'Église, par Doëllinger, traduction de Charles Bernard, 2 vols. in-8o; Les Chrétiens sous Néron, par Mlle. Antonine Leclerc, 1 vol. in-8o; l'Énéide de Virgile, traduite en vers par l'abbé Delille, 1 vol. in-16o; les Géorgiques de Virgile, traduites en vers par le même, 1 vol. in-16o; les Bucoliques de Virgile, traduites en vers par le Chevalier de Laugae, 1 vol. in-16o.

De M. V. Botta, Professeur de littérature italienne à l'Université de New-York: An account of the system of Education and of the Institutions of Science and Art in the Kingdom of Sardinia, 1 brochure in-12o.

De M. le Major Laehlan, Cincinnati: Remarks on the State of Education in the Province of Canada, 1 brochure in-12o, (quatre exemplaires.)

(1) Qui ont une odeur forte et agréable.

(2) Emilien Dupont.

(1) Emilien Dupont, *Essai sur les insectes et les maladies qui affectent le blé.*

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JANVIER, 1858.

A NOS LECTEURS.

Nous manquerions à notre devoir envers le public et envers la presse du Bas-Canada, si, en commençant ce second volume de notre journal, nous omettions de leur offrir nos plus sincères remerciements et notre appréciation parfaite de la bienveillance et de la sympathie qu'ils nous ont témoignées. Le journalisme surtout a compris que, pénétrant comme elle le fait dans les écoles et dans l'humble demeure de l'instituteur, notre feuille était la garde avancée de toute l'armée intellectuelle; qu'elle lui frayerait le chemin dans bien des endroits jusqu'à présent inaccessibles. C'est elle, en effet, qui a pour mission de préparer, voire même de créer des lecteurs pour tous les autres journaux; car, sans un plus grand développement de l'instruction primaire, la presse ne fera que végéter, quels que soient le courage et la persévérance de ses écrivains et de ses éditeurs.

Le public, de son côté, ne nous a pas refusé son appui et, si le nombre de nos abonnés (environ 900 pour le journal français et 300 pour le journal anglais) n'est pas ce qu'il devrait être, il n'y a cependant pas encore lieu de se décourager. Toute entreprise de ce genre ne saurait réussir de prime abord, et nous ne nous dissimulons point non plus que la condition *sine qua non* du paiement à l'avance, sur laquelle nous nous sommes montrés inflexibles, a dû contribuer à diminuer le nombre d'abonnés que nous aurions pu nous procurer. Nous avons cru, cependant, devoir montrer l'exemple sur un point qui nous semble de la plus haute importance, et sans lequel le journalisme ne saurait prospérer.

De notre côté, nous avons fait tout ce que nous avons pu pour exécuter fidèlement un programme que le *Journal de l'Instruction Publique* de Paris a bien voulu appeler "un vaste et beau programme." Il n'est guères qu'une seule des promesses qu'il contenait dont nous ayons remis l'exécution à cette année: celle de publier, parmi nos exercices pour les élèves des écoles, des listes raisonnées des locutions vicieuses, anglicismes, et autres fautes de langage communes dans le pays. Tout le reste, pédagogie, littérature, architecture des écoles, hygiène de l'enfance, anecdotes morales, sciences, beaux-arts, bibliographie, agriculture, statistiques, biographie et histoire du Canada, etc., a tour à tour trouvé sa place dans nos colonnes. Nous croyons avoir offert à nos lecteurs une plus grande proportion d'articles inédits que la plupart des autres publications de ce genre sur ce continent, et plus d'un de nos confrères aux Etats-Unis et en France

A fait, en les copiant, l'éloge des morceaux.

C'est ici le lieu de dire que tout ce qui paraît au-dessous de la rubrique *Montréal* est soit original soit compilé et condensé au moyen de l'écriture, et que nous nous sommes très peu servi des ciseaux pour cette partie de notre feuille. Nous croyons surtout devoir appeler l'attention sur nos revues bibliographiques, entièrement écrites par l'un de

nous (quoique l'on soit, nous pensons, sous l'impression qu'elles sont reproduites des revues étrangères) et dans lesquelles nous nous efforçons d'examiner, au point de vue de nos propres besoins, ce qui se publie de plus intéressant en Europe et en Amérique, sur la littérature, les sciences et surtout sur l'éducation.

Nous ne saurions rendre trop de grâces à nos collaborateurs dont nos lecteurs ont, nous en sommes certains, apprécié les écrits. Nous espérons non seulement qu'ils nous continueront leurs faveurs, mais que d'autres imiteront leur bon exemple.

Nous avons donné, en tout, dans le cours de l'année 1857, dans le journal français, 236 pages, tandis que, par notre prospectus, nous n'en devions que 192, et 24 gravures, tandis que nous n'en devions que 12. Dans le journal anglais, nous avons également donné un plus grand nombre de pages et de gravures que nous n'y étions tenus.

Ceci nous paraît une compensation pour quelques retards et quelques irrégularités qui ne dépendaient point de notre volonté, et qui, nous l'espérons, ne se renouveleront plus. Nous avons apporté tout le soin possible à la partie typographique; mais, quoique nous ayons été sous ce rapport moins malheureux qu'on ne l'est généralement, nous sommes loin d'avoir atteint la perfection à laquelle une publication comme la nôtre devrait prétendre. Pour y parvenir, nous sommes en voie de nous assurer les services d'un prote spécialement chargé de ce travail. Nous espérons aussi offrir, dans la qualité du papier, une supériorité qui fera ressortir nos gravures avec plus d'avantage. Nous avons de plus l'espoir de nous procurer des clichés de quelques-unes des meilleures publications de Paris, de manière à reproduire leurs articles avec les gravures qui les accompagnent.

Mais il y a une amélioration qu'un grand nombre de nos abonnés ont réclamé, offrant même, quelques-uns d'eux, de doubler le prix de leur abonnement si nous voulions y consentir: il s'agit d'une publication plus fréquente. Nous ne saurions élever le prix de l'abonnement: notre journal n'est pas une spéculation privée; il est subventionné par l'état afin de répandre, au meilleur marché possible, le goût de l'instruction publique, des sciences, des lettres et des arts. Les dépenses en sont défrayées d'après le principe qui s'applique à toute notre législation en matière d'instruction publique: l'état fournit son contingent et chaque individu paie aussi directement sa part, à proportion du profit qu'il doit retirer des dépenses faites par l'état.

Mais si pour cette raison nous ne pouvons accéder de suite aux vœux de nos abonnés, nous leur laisserons à eux-mêmes de décider si, dans le cours de l'année 1859, le journal devra paraître deux fois par mois. Chaque abonné peut, en effet, d'ici là, exercer son influence sur ses voisins et ses amis, et les engager à recevoir notre feuille; de fait, dans son propre intérêt, chacun d'eux devrait se considérer comme agent pour la circulation du journal; et nous leur promettons que, dès que nous aurons 2000 souscripteurs, nous n'hésiterons pas, (quelque surcroît de travail que cela doive nous donner), à doubler le nombre de nos publications.

Ecole Normale Laval.

Cette école va se trouver privée de son Principal, M. l'abbé Horan, promu par le Saint Siège à l'épiscopat comme évêque de Kingston.

Tout en nous réjouissant, comme nous devons le faire, d'un événement aussi heureux pour le diocèse qu'il concerne, qu'honorable pour l'école normale Laval et pour le corps enseignant du Bas-Canada, nous ne pouvons que regretter profondément de voir enlever aussi subitement à une institution naissante celui que nous nous plaisions à reconnaître comme son véritable fondateur. Dire tout ce qu'il a fait à M. l'abbé Horan de zèle, d'énergie et d'habileté pour organiser en aussi peu de temps et mettre aussi efficacement en activité les deux pensionnats de garçons et de filles de l'école normale, serait pour nous impossible; mais nous sommes sûrs que tous ceux qui savent combien il est difficile de mettre sur pied une nouvelle institution de ce genre comprendront parfaitement tout le mérite qui revient à M. Horan, et toute l'étendue de la perte que viennent de faire l'instruction publique et le district de Québec en particulier.

Nos vœux les plus sincères, ainsi que ceux de tout le corps enseignant du Bas-Canada, accompagneront Monseigneur Horan dans la mission élevée et difficile qui vient de remplacer ou plutôt d'interrompre celle à laquelle il se dévouait avec un si grand talent et un si grand succès.

Cours Publics à l'École Normale Jacques Cartier.

L'organisation de cette école vient d'être complétée par la nomination de M. Regnaud à la charge de professeur adjoint. Les hautes positions que ce M. a déjà occupées en France et dans ce pays, le recommandent mieux que tout ce que nous pourrions dire en sa faveur, et nous devons ajouter que sa nomination n'est rien de plus qu'un acte de justice, lorsque l'on considère que l'ancien gouvernement du Bas-Canada l'avait fait venir ici pour fonder une école normale. Nous sommes heureux d'ajouter que M. Regnaud aurait été dès le principe agrégé à l'école Jacques-Cartier, si ses occupations lui eussent permis à cette époque d'accepter nos propositions.

On apprendra sans doute avec plaisir que la promesse que contenait le prospectus, au sujet des cours populaires de lectures, va recevoir une prompt exécution. Grâce au concours qui lui a été prêté par des professeurs de deux des premières maisons d'éducation du pays, M. le Principal a pu organiser une série de lectures suivies dont voici le programme. Chaque cours comprendra de six à douze leçons.

Cours de littérature — par l'hon. Pierre Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique.

Cours de physique, de chimie et d'astronomie (avec expériences et démonstrations) — par le Révd. Père Schneider, du collège de Ste. Marie.

Cours d'histoire générale — par M. Desmazures, du Séminaire de St. Sulpice.

Cours d'histoire du Canada — par M. Verreau, Principal de l'École Normale.

Cours de pédagogie et de mathématiques appliquées — par M. Regnaud, professeur adjoint de l'École Normale.

Cours de grammaire française et de philologie — par M. Devismes, professeur ordinaire de l'École Normale.

Cours de littérature anglaise (en anglais) — par M. Delaney, professeur adjoint de l'École Normale.

Le cours de littérature s'ouvrira, lundi, à sept heures et demie du soir, dans la salle des cours publics, le premier de février prochain, et le cours d'histoire générale, jeudi, le quatre du même mois, à la même heure. Ces deux cours se continueront tous les lundis et les jeudis.

On aurait désiré pouvoir admettre le public gratuitement; mais l'exiguïté du local et la nécessité de pourvoir aux petites dépenses qu'entraîneront ces leçons, ont forcé le département de l'instruction publique à exiger un prix d'admission qui n'est guères que nominal. Une carte que l'on paiera un écu donnera l'entrée à un Monsieur et à une Dame à tous les cours de l'année.

Comme les élèves de l'école normale seront présents et devront prendre des notes pour rendre compte à leurs professeurs, toute marque d'approbation ou d'improbation qui pourrait les distraire sera strictement interdite.

On se procurera les cartes au bureau de l'éducation. Chaque professeur disposera de quelques cartes gratuitement, cela étant leur seule rémunération pour leur travail tout volontaire et surrogatoire. A part cela, il ne sera donné aucun billet de faveur.

Première Conférence des Instituteurs de la Section de M. l'Inspecteur Archambault.

Cette conférence a eu lieu au village de St. Marc. M. J. E. Labonté a été élu président; M. J. Auger, vice-président; M. Caisse, secrétaire, et M. Martineau, trésorier. M. l'inspecteur Archambault et M. le Président ont fait des discours sur l'utilité des associations d'instituteurs. On y a discuté sur la préférence à donner aux traités de grammaire et d'arithmétique en usage dans le pays. Saint-Marc a été choisi pour chef-lieu de la section.

Calendrier de l'Instruction Publique.

Nous offrons à nos lecteurs, avec cette livraison, un calendrier qui sera utile surtout aux commissaires d'école, aux instituteurs et aux différents officiers chargés de l'exécution des lois concernant l'instruction publique. Nous y avons ajouté les principales éphémérides, celles de l'Amérique en particulier, et les noms des officiers du département, inspecteurs d'école, professeurs des écoles normales, etc. Ce calendrier est du même format que le journal et pourra se relier avec; mais on a eu le soin de laisser deux pages blanches de manière à ce qu'on puisse, si on le préfère, l'appliquer sur un carton et le suspendre dans son bureau.

Revue Bibliographique.

Du rôle de la Famille dans l'Éducation, par M. Théod. H. Barrau, ouvrage qui a remporté le premier prix dans le concours ouvert sur ce sujet par l'Académie des sciences morales et politiques, 1 vol. in-8o—Paris, 1857.

Il y a vingt ans au plus que l'on s'occupe effectivement d'éducation populaire en ce pays. Les quelques systèmes que l'on a tenté d'y établir, le syndicat entre autres, avec un contrôle bien imparfait de la part de l'administration, étaient essentiellement défectueux. La répartition des sommes consacrées par la province à cet objet était souvent soumise aux caprices des hommes chargés de la faire, et plus souvent encore effectuée sans discernement. Or, c'est ce qui explique en partie la défaveur où ces systèmes n'ont pas tardé à tomber. Mais quels qu'aient été leurs défauts, ils n'en ont pas moins été un achèvement vers un meilleur ordre de choses; et leur chute même témoigne de tout l'intérêt que l'on prenait alors à l'éducation de la jeunesse. On les a rejetés d'ailleurs, non par indifférence ni parcequ'on en était las, mais parcequ'ils ne convenaient pas aux besoins du Bas-Canada, et qu'on savait en outre que l'on pouvait avoir mieux. La loi qui régit aujourd'hui l'instruction publique est une loi bienfaisante et nous ne saurions trop bénir ceux qui nous en ont dotés. Accueillie dans le principe avec indifférence, à cause du mode de perception qu'elle prescrit et qui était, on le sait, peu conforme aux habitudes de notre population, elle a fini par se faire accepter de tous.

Elle nous convient, il n'y a pas là-dessus le plus léger doute; d'ailleurs, pour être convaincu de son efficacité, il n'y a qu'à regarder comme elle fonctionne.

La comparaison que nous pouvons établir entre celles qui sont en honneur à l'étranger et la nôtre nous confirme dans notre opinion et ne nous laisse que peu de chose à envier. Ce dont elle a seulement besoin, ce sont de légères modifications, quand les exigent les circonstances.

En 1855, le rapport de M. le Surintendant de l'instruction publique constatait que, sur une population de 900,000 individus, 132,000 enfants fréquentaient les écoles. Ceci n'est-il pas une preuve évidente de l'influence salutaire de la loi, et ne témoigne-t-il pas hautement de l'empressement que met ce peuple à rechercher tout ce qui tend à l'éclairer et à l'élever?

Or, tout ce que nous pourrions faire pour l'encourager à suivre la voie de progrès qu'il parcourt, et tant qu'il dépendra de nous d'en agir ainsi, nous le ferons. Partout où nous trouverons des préceptes utiles et des conseils intelligents sur ce sujet, notre devoir sera toujours de lui présenter les uns et les autres. Le traité de l'éducation du Mgr. Dupanloup nous en a déjà fourni un grand nombre; le livre non moins bien conçu de M. Barrau sera pour nous tout de même une riche mine à exploiter.

Avant d'en entretenir le lecteur, qu'il nous soit permis de citer le jugement qu'en a porté M. Guizot: "C'est un ouvrage très-distingué et plein d'intérêt; à la fois sensé et spirituel, religieux et philosophique, libéral et sincèrement respectueux envers tout ce qui a droit au respect. Rien n'indique, dans l'auteur, aucune préférence de parti, aucune routine de situation ou de profession; c'est un moraliste judicieux et indépendant, qui observe bien les hommes, connaît bien les divers systèmes d'éducation, se préoccupe de leurs effets pratiques plus qu'à leurs principes abstraits, et marche

d'un pas sûr vers le but de l'éducation, le développement moral, intellectuel et physique des enfants, soit par l'action directe, soit sous l'influence toujours présente de la famille, aidée, supplée, complétée, et au besoin redressée par deux grandes puissances extérieures, l'Etat et l'Eglise, auxiliaires indispensables."

L'ouvrage de M. Barrau se recommande de lui-même; mais l'autorité de M. Guizot, si compétent en ces sortes de matières, venant s'ajouter au mérite intrinsèque du travail, contribuera puissamment à le rendre populaire.

I.

Il en est des sociétés comme des individus. Le désir de faire le bien souvent les égare, et le but qu'elles croient avoir atteint, en se servant pour y parvenir de moyens dont le christianisme, la morale et la nature elle-même viennent leur contester la validité, ne les empêche cependant pas de considérer comme réel et bien ce qui n'est effectivement qu'un leurre et une déception.—S'arroger un droit qui n'appartient qu'à la famille, substituer sa volonté à celle du père dans l'éducation de ses fils, est une anomalie. Nous n'avons jamais entendu dire qu'une tentative de ce genre ait été faite sur ce continent. Il était réservé au vieux monde de nous en offrir l'exemple. L'industrie moderne, si féconde en heureux effets, n'a pu encore, malgré ses merveilleux développements, donner, même au prix des plus rudes labeurs, à une partie de l'énorme population qui le couvre le bien-être que nous rencontrons ici à chaque pas.

Où donc le trouver? telle fut la question que se posa souvent la France. Puisqu'il n'est pas là, cherchons-le donc ailleurs. L'éducation de sa jeunesse entière et l'instruction données même forcément offraient un trop beau champ à son zèle pour qu'elle ne l'exploitât pas.—C'était vouloir beaucoup, il faut en convenir. Alors la France ne péchait pas par le cœur, mais par excès de générosité. Ce projet de faire participer tous ses fils aux bienfaits de l'éducation a souvent été l'objet des rêves des hommes placés à la tête de son gouvernement. «La tentative, nous dit M. Barrau, en a été récemment faite, et elle s'est formulée en une proposition qui eût été très certainement convertie en loi, sans des circonstances tout-à-fait indépendantes de la dernière Assemblée Constituante. Ce projet de loi statuait que tout père de famille serait obligé d'envoyer ses enfants à l'école publique, à moins qu'il ne prouvât qu'il leur faisait donner sous ses yeux une instruction suffisante. Une telle loi serait contraire à tous les principes.»

Le livre de M. Barrau est un plaidoyer contre les empiètements de l'état sur les droits de la famille en fait d'éducation, et le pouvoir que ce dernier a semblé de temps à autre vouloir s'arroger en France, ne doit nullement étonner, si l'on songe que le paupérisme est ce qui met le plus en danger certaines sociétés de la vieille Europe, qu'il les a déjà bouleversées jusque dans leurs fondemens, et qu'en face du péril où elles sont chaque jour, elles se croient parfois justifiables d'aviser aux moyens de s'assurer le repos. Elles ont cru qu'en mettant chacun de leurs membres à portée de se procurer une aisance comparative, elles pourraient atteindre ce but. Et quel moyen plus sûr que l'éducation et l'instruction de réaliser leurs rêves de tranquillité? L'éducation donne l'essor aux nobles instincts, l'instruction illumine; la première féconde tous les germes de vertu qui gisent à l'état latent au fond du cœur de l'enfant, la seconde développe son intelligence. L'homme vertueux et intelligent n'est jamais un fardeau, encore moins un danger, pour ses semblables. C'est en raisonnant ainsi qu'elles ont prétendu rendre l'éducation et l'instruction obligatoires pour tous.

C'est une curieuse étude à faire que celle de la première partie du travail de M. Barrau, où il traite du droit en matière d'éducation. La revendication solennelle qu'il fait de ceux de la famille, nous paraît un peu étrange à nous, qui en jouissons dans toute leur plénitude et à qui personne n'a encore songé à les contester. Nous n'avons jamais vu dans l'autorité qu'une puissance bienfaisante et protectrice, chargée par nous de veiller au salut de toutes nos libertés, et, grâce à Dieu, l'éducation et l'instruction sont assez en honneur dans ce pays pour qu'il nous soit permis de croire qu'on n'adoptera jamais plus de moyens coercitifs pour nous les faire aimer.

Il est pourtant un cas entr'autres où ici comme partout la société doit priver la famille du droit qu'elle a sur l'enfant: c'est celui d'indignité flagrante.—Citons à ce propos une des plus belles pages du livre de M. Barrau.

«Or, dans le cas d'indignité, c'est-à-dire lorsqu'un père élève son enfant dans le vice, le père est un mandataire prévaricateur, un tuteur infidèle; la société doit intervenir et pour l'enfant et pour elle-même: pour l'enfant, parce que son premier droit, celui d'être élevé en honnête homme, lui est enlevé; pour elle-même, parce que sa sûreté est menacée lorsqu'on lui élève un ennemi dans son sein. En s'y opposant elle est dans le cas d'une légitime défense.

«Ce droit que la société doit exercer à un double titre a été peu remarqué jusqu'à ce jour; j'ai dû le constater.

«Mais l'indignité ne se présume pas et ne doit jamais se présumer; les cas où elle est flagrante sont rares. Combien de familles, cependant, sont en réalité indignes d'élever leur enfant!

«Le leur retirer, s'il est possible, pour lui donner une éducation meilleure, est un devoir pour la société, mais un devoir moral, non un devoir légal, ni un devoir strict; elle ne saurait, sans usurpation, prétendre l'exercer par voie d'autorité à l'aide des pouvoirs publics qui émanent d'elle; mais seulement (et bien mieux) à l'aide des efforts individuels de ses membres et à titre de charité et de philanthropie.

«Il est des familles dans lesquelles la misère se perpétue par un héritage d'habitudes vicieuses. Dans ces familles que devient un enfant?...

«O quelle noble pensée ce serait que de travailler à guérir le paupérisme par l'éducation!

«C'est à la famille que je fais cet appel, à la famille vertueuse et heureuse. Pourrait-elle, en jouissant de ses enfants si bien élevés et si sages, ne pas éprouver pour l'enfant abandonné à des parents indignes une pitié profonde qui se traduirait en efforts pour étendre jusqu'à lui ce bienfait dont les siens jouissent!

«Je voudrais donc qu'à défaut de la loi, des associations volontaires entreprisissent cette œuvre.

«Ce n'est pas ici le lieu de développer cette idée. Peut-être le ferai-je plus tard dans un ouvrage spécial.

«Je dois cependant expliquer en peu de mots ma pensée. Pour extirper à l'aide de l'éducation cette misère qu'entretient le vice, de toutes les misères la plus redoutable et en même temps la plus digne de pitié, on achèterait les droits des parents, on élèverait l'enfant dans la pratique de tous ses devoirs et surtout de ses devoirs envers eux. On lui apprendrait à les aimer malgré leurs torts; et quand sa raison serait formée, il serait pour eux un salut et aussi une richesse, parce qu'en même temps qu'il les ferait vivre honorablement par son travail, il les ramènerait au bien par le doux ascendant de son exemple; cet ascendant en sens inverse de la direction naturelle a quelquefois une incroyable puissance pour la réforme des mœurs.

«Certes, les sociétés de patronage pour les jeunes libérés sont bien dignes d'intérêt, mais combien celles-ci en mériteraient davantage! Celui qui parviendrait à implanter sur notre sol des associations pour l'extirpation de la misère vicieuse à l'aide de l'éducation, celui-là serait à mes yeux un autre Vincent de Paul; car quel bienfait pour l'humanité qu'une institution qui tarirait la source la plus féconde de la misère, et qui en même temps sauverait l'enfance du vice, pire pour elle que la mort!

«Non, je ne puis voir l'enfance exposée à ce péril sans frémir d'effroi et de douleur; et je ne conçois pas qu'on ne partage point mon émotion.

«Qui que vous soyez, vous ne pouvez voir, n'est-ce pas, étendu sur un lit, un enfant attaqué de quelque grave maladie, sans que votre cœur se fende de pitié? Sa faiblesse, son innocence, son impuissance à repousser l'ennemi qui l'accable, tout le rend plus intéressant qu'un malade ordinaire. Eh bien! cette compassion, je l'éprouve dans un plus haut degré encore quand, au lieu de la maladie, c'est la corruption qui le menace.

«Dans ces familles où les vices sont héréditaires, l'infortuné s'abandonne tout naturellement à un danger qu'il ignore, il succombe avant de savoir même qu'il aurait dû résister.

«O si on pouvait le sauver!... Surmontons donc l'aversion que nous inspire tout ce qui l'entoure; ne voyons que lui. N'est-il pas digne de toutes nos sympathies? S'il est né là, est-ce un crime? n'est-ce pas, au contraire, le plus grand de tous les malheurs!

«Cet enfant est notre frère, et il n'a pas encore démerité. Co cœur, sur lequel la lèpre du vice va s'étendre, c'est un cœur d'homme, capable d'aimer la vertu, de servir l'humanité, de mourir pour la patrie; quel plus digne objet de nos soins?

«Ce qui doit nous encourager, c'est que bien souvent il arrive qu'au milieu des vices de sa famille, la noblesse native de son âme éclate par des symptômes manifestes.

«Un exemple, bien familier:

«Un jour, Mme d'Épinay (1) fait travailler un jeune garçon pendant quelques heures et lui donne dix-huit sous. Le soir, il retourne auprès de sa mère, n'ayant pas un liard. La mère s'en étonne; Mme d'Épinay va aux informations. Le pauvre enfant avait donné ces dix-huit sous à un cabaretier chez lequel son père avait passé la journée à s'enivrer; il avait voulu ainsi sauver une querrelle à

(1) Je ne me rappelle pas précisément, dit M. Barrau, dans quel ouvrage relatif à la société du XVIII^e siècle j'ai lu ce trait.

ses parents. Le père était un ivrogne, la mère une furie; auprès de lui et d'elle avait grandi cet enfant.

« Raconterai-je ce que j'ai vu il y a quelques jours ?
 « Je passais dans une rue fétide du faubourg Saint-Marcel; je vois un enfant de douze à treize ans, courant avec anxiété à la rencontre d'un chiffonnier ivre, pour qui la rue était trop étroite; c'était son père. L'enfant lui parle et l'embrasse; lui le repondre par des gestes saccadés, et se dirige instinctivement à quelques pas de lui vers un débit d'eau-de-vie. L'enfant l'en détourne doucement lui sourit, le prend sous le bras, chante pour le distraire de sa mauvaise pensée, puis, en lui faisant mille caresses, il le débarrasse de sa honte, dont il charge ses propres épaules. Le père, le reconnaissant enfin à travers les ténèbres de l'ivresse, se laisse sans trop de résistance reconduire vers sa demeure, souvent chancelant, toujours amoureusement soutenu; la plus pure flamme brillait dans les yeux de cet enfant; cette triste rue en était comme éclairée.

« Une pensée douloureuse vient me saisir.
 « Que deviendra-t-il, cet enfant ? La contagion de l'exemple scabieuse plus puissante que sa vertu native? Finira-t-il (et tant d'autres aussi en qui est le germe de tous les bons sentiments) par contracter des habitudes d'intempérance, des mœurs oisives et errantes? Qui sait, hélas! s'il se maintiendra toujours digne de l'estime des hommes ?

« Mais vous, ô Éternelle Justice ! vous ne jugez pas comme les hommes. Souvent les actes qui nous semblent reluire de l'or le plus pur de la vertu sont ternes à vos yeux; et ce qui nous semble de la fange est peut-être devant vous perles et diamants. Vous avez des trésors de pitié pour l'enfance abandonnée; et rejetant sur nous, heureux du monde, une partie des fautes que notre intervention charitable aurait dû lui épargner, vous lui tenez compte des vertus qu'aurait pu faire éclore les germes que notre négligence a laissés périr dans son sein. »

A CONTINUER.

Petite Revue Mensuelle.

Qui donc a osé dire que l'année 1857 avait été une année fainéante ? Le temps, ce grand destructeur, dont les années servent à marquer la tâche, a moissonné en 1857 plus de grands hommes que dans aucune autre. Et n'est-ce pas là la véritable besogne des années ? Comptez plutôt en France dans la religion, l'archevêque de Paris, Mgr. Sibour, et un grand nombre d'autres évêques et prêtres distingués; dans les gloires militaires de l'Europe, le général Cavaignac, le général Nicholson, le général Neil et tant d'autres; dans les lettres, Alfred de Musset, Béranger, E. Sue, G. Planche, Boissonade, Quatremère, Lherminier; dans les sciences, Thénard, Pélet, Spinosa, Sauvage, Tuomey, Redfield, Bailey; dans les beaux-arts, Simart et Crawford; n'est-ce pas assez ? Et si cela ne suffit pas pour que l'on dise que 1857 a vaillamment usé de cette faux terrible dont les années sont armées, jetez un regard sur l'Inde, et dites moi si ces épouvantables hécatombes humaines ne suffisent pas à sa réputation !

Aux dernières nouvelles, après une lutte sanglante de six jours, engagée entre les Indiens et Sir Colin Campbell, Lucknow avait été délivré. La révolte touchait à sa fin, car le général vainqueur, à la tête d'une armée de vingt-deux mille hommes, devait aller dans l'Oude l'écraser dans son dernier foyer. Nana Sahib commandait en personne les troupes qui entouraient Lucknow, et c'est un triomphe remporté sur ce terrible ennemi que la délivrance définitive de cette ville. Partout les renforts arrivaient et le gouvernement anglais déployait la plus terrible sévérité dans ses châtimens. Vingt-trois personnes de la famille royale de Delhi viennent d'être exécutées dans les environs de cette ancienne capitale des Mogols. Le lieutenant Edmond de Lotbinière Joly, petit fils du second orateur ou *speaker* de l'ancienne chambre d'assemblée du Bas-Canada, a succombé aux blessures qu'il a reçues devant Lucknow. Ce jeune homme, plein de brillants avantages, venait d'écrire à sa famille une série de lettres intéressantes qui, publiées dans le *Canadien* et traduites dans le *Journal of Education*, avaient excité la plus vive sympathie. (1) Il y montrait un courage téméraire qui fesait presque pressentir le triste sort qui lui était réservé. Seul et malgré les remontrances de ses supérieurs, il s'était rendu, à travers le pays ennemi, du Calcutta à Lucknow, (distance d'environ 140 lieues), pour rejoindre son régiment. M. Joly est le second enfant de Québec qui trouve dans la guerre de l'Inde une mort glorieuse. Le premier était le lieutenant Bradshaw, fils du caissier de la banque du Haut-Canada. On se rappellera aussi que, tandis que plusieurs de nos jeunes patriotes d'origine anglaise se distinguaient sous les murs de Sébastopol, M. Casault de Québec y servait comme volontaire dans l'armée française et qu'il a publié un recueil intéressant de ses souvenirs militaires. Ainsi les Canadiens sont représentés partout et, à l'heure qu'il est, plusieurs d'entr'eux combattent contre les Sauvages du Texas et des plaines du Sud-Ouest dans l'armée des Etats-Unis.

La conquête définitive de l'Inde, et son annexion complète à l'Empire Britannique auront été le résultat de l'insurrection des cipayes. Qu'on ne

s'y trompe point, c'est le fait le plus immense acquis aux annales de l'humanité depuis la chute de l'Empire Romain. Qu'arrivera-t-il maintenant de ces 180 millions d'hommes, qui vont passer sous le joug de trente-deux millions d'autres hommes, habitant deux petites îles situées à l'autre bout du monde ? Quel sera le sort de cet empire anglo-indien, de ces nouvelles populations européennes qui vont s'abattre sur cette riche péninsule, sur ce délicieux Eden des anciens jours ? Comme les soldats d'Annibal à Capoue, après avoir dompté l'Inde, seront-ils domptés par son climat, éternés par ses mœurs, bercés par ses rêves, endormis par les exhalaisons léthargiques de cette société qui se décompose ? Ce qui arrivera de l'Australie et des provinces de l'Amérique peut, jusqu'à un certain point, être facilement présagé par ce qui se passe aux Etats-Unis; mais dans l'Inde tout est dissimilé et les mêmes calculs ne sauraient s'appliquer à cette fantastique région, ni aux myriades d'êtres humains qui l'habitent.

Voilà certes un grand problème, et, comme la petite Revue n'est pas de force à le résoudre, ce qu'elle a de mieux à faire pour le quart d'heure, c'est de rentrer tout bonnement dans sa carapace et de s'occuper un peu de ce qui se passe autour d'elle. Les élections ont terminé l'année 1857 et commencé l'année 1858. Le premier jour de l'année toutes les civilités et les marques d'amitié qu'il amène avec lui n'ont donc été, en beaucoup d'endroits, qu'une trêve d'un instant dans un combat acharné, expression malheureusement beaucoup moins métaphorique que nous ne le voudrions. La lutte électorale n'a jamais que nous sachions laissé sur le carreau autant d'anciens représentants, et le Parlement va se composer en majorité d'hommes nouveaux. Dans le Haut-Canada trente-six, et dans le Bas-Canada trente-et-un nouveaux représentants ont été élus. Parmi ceux-là, quatre dans le Haut-Canada et deux dans le Bas-Canada avaient déjà fait partie de la législature à d'autres époques; il y a donc en tout soixante-et-un novices. Si chacun d'eux, suivant la louable habitude de notre pays, prononce son *maiden speech* dans les débats sur l'adresse, il est certain que ce document ne manquera pas d'être bien discuté. Dans l'Assemblée Législative, il n'y a, nous croyons, que six députés qui nient été membres de l'un ou de l'autre des parlements avant l'union des Provinces. Ce sont pour le Haut-Canada M. Isaac Buchanan, W. L. McKenzie, W. H. Merritt, Malcolm Cameron et Sanfield MacDonald, et pour le Bas-Canada M. Dubord. Il n'y a cependant gueres plus de vingt ans que la législature du Bas-Canada a cessé d'exister. Chose plus étrange encore, il ne reste que quatre des représentants du premier parlement convoqué sous notre nouvelle constitution à Kingston en 1841, M. Sanfield MacDonald, Merritt, Cameron et Turcotte, et six de ceux du second parlement, le quel fut convoqué à Montréal par Sir Charles Metcalf en 1844; ce sont: M. John A. McDonald, Sanfield MacDonald, Malcolm Cameron, Merritt, Drummond et Cauchon.

De plus, les hommes vivans qui ont joué les plus grands rôles sur la scène de notre politique se trouvent actuellement dans la retraite ou occupés d'autres fonctions; ce sont M. Louis Joseph Papineau, Sir Hypolite Lafontaine, M. Denis Benjamin Viger et M. A. N. Morin, dans le Bas-Canada et M. Baldwin et Sir Allan McNab dans le Haut-Canada. Le colonel Taché, en se retirant du pouvoir, a fermé la porte sur la génération que l'on peut appeler de l'ancien régime; tous les chefs politiques qui restent dans l'arène sont des hommes qui se sont formés et se sont développés sous la nouvelle constitution.

Né à St. Thomas, (aujourd'hui Montmagny) en 1795, le colonel Taché fit partie en 1812 du cinquième bataillon de la milice active, et prit part aux divers engagements qui eurent lieu pendant cette guerre et notamment à la bataille de Plattsburgh.

M. Taché descend de M. Jean Taché qui, né à Toulouse, vint s'établir à Québec en 1739, fut longtemps syndic des marchands, épousa une demoiselle Joliette et conduisit un commerce considérable jusqu'à la conquête. M. Taché, l'aîné des deux familles canadiennes de ce nom, était très lettré, comme le prouve un petit poème sur la navigation, daté de 1734 et que M. Huston a reproduit dans son *Répertoire National*.

M. Etienne Paschal Taché s'établit comme médecin à Montmagny et y jona un rôle important dans les affaires locales et notamment en 1836 et 37, où il fut un des partisans les plus actifs de M. Papineau. En 1841, il fut élu représentant du comté de Pislet et se distingua surtout à Kingston par un discours sur la question du siège du gouvernement. Réélu en 1844, il fut un des membres les plus considérés de l'opposition constitutionnelle de cette époque, jusqu'en 1846, où il fut nommé adjudant général des milices. Il occupait cette charge, lorsqu'en novembre 1848, M. Lafontaine chargé de former une nouvelle administration, lui confia le portefeuille des travaux publics, qu'il abandonna en 1849 pour devenir receveur-général. Ce fut en cette qualité que plus tard il fit partie de la nouvelle administration Hucks-Morin, en 1851, et du ministère MacNab-Morin, en 1854. M. Morin ayant donné sa démission en 1855, M. Taché fut chargé par Sir Allan de reconstruire la section de l'administration à laquelle il appartenait. Sir Allan s'étant retiré en 1856, M. Taché devint premier ministre et fut fait en même temps président du conseil législatif. Lors de la retraite de M. Cauchon en 1857, il fut chargé du portefeuille des terres, qu'il garda jusqu'au moment récent où, fatigué d'une longue vie publique, il obtint de ses collègues la permission de se retirer et entraîna avec lui la dissolution du cabinet et celle de l'assemblée législative.

M. Taché jouit d'une réputation bien méritée par ses talens, sa probité et ses excellentes qualités privées. Ses discours ont toujours été vivement goûtés, son éloquence mâle, précise et peut-être un peu menée au pas de charge étonnait surtout les députés haut-Canadiens, habitués aux longues harangues de leurs propres orateurs. Comme écrivain, M. Taché possède aussi une capacité remarquable. On a de lui une *lecture* sur l'é-

ducation physique, faite devant l'Institut-Canadien de Montréal, et une excellente brochure sur l'état matériel et moral du Bas-Canada, traduite en anglais en 1850.

La nouvelle année s'est donc ouverte, comme nous l'avons dit il y a un instant, sur un nouvel horizon politique. Mais tous ces changements n'ont guères troublé, nous en sommes certains, ceux surtout de nos lecteurs et de nos lectrices au gré de qui les ans ne coulent pas encore assez vite pour ramener les fêtes et les cadeaux de Noël et du jour de l'an. Nous avons à constater cette année, comme l'année dernière, une recrudescence de zèle à maintenir et même à développer tous les bons vieux usages de cette saison autrefois si gaie pour nos pères. Noël surtout, Noël est encore et sera toujours la grande fête populaire, la fête des familles, la fête de l'humanité. Pierre Dupont l'a bien senti, lorsqu'il a fait celle de ses chansons qui commence ainsi :

Noël! des étables aux granges,
Chantez, vallons, dansez hauteurs!
Jésus descend, quitte ses anges,
Pour le bœuf, l'âne et les pasteurs.

En attendant la messe, on veille,
On babille, on chante un Noël;
Dans les récits de la plus vieille
La jeun' met son grain de sel.
Garçons joufflus que l'on s'empresse,
Tout frais rasés, vêtus de drap;
Filles en blanc, vite à la messe,
Une étoile vous guidera.

Montréal, cette année, a vu célébrer la première messe solennelle de minuit qui ait été chantée depuis 1780. C'est chez les Sœurs de la Providence qu'a eu lieu cette fête toute céleste et par les chants suaves et triomphants des religieuses et par la piété des fidèles qui s'y étaient réunis. La Noël de 1857 marquera aussi dans les annales de l'École Normale Jacques-Cartier, car c'est le jour de ce jour que l'évêque de Cydonia a béni la jolie chapelle intérieure de l'établissement et y a dit la première messe qui y ait été célébrée. Dans les familles protestantes, voire même dans quelques familles catholiques, on nous assure que l'on a vu s'élever cette année cette merveilleuse végétation des *arbres de Noël*, si fameuse dans tout le nord de l'Europe; par les fruits délicieux et lumineux qu'elle apporte avec elle. Cependant, en Canada, le jour de l'an aura longtemps encore le monopole presque exclusif des cadeaux et des étrennes. Retournons au poète que nous venons de citer :

Petits enfans, si je suis lire,
Dans ce rire,
Ce rire si rose et si blanc:
C'est aujourd'hui le jour de l'an!

Le beau jour de l'an, pour l'enfance,
Est toujours un événement;
De brimborions quelle abondance,
En échange d'un compliment!
Pour leurs dents fines, mieux rangées
Que les petites dents des rats,
Que de bonbons et de dragées!
Ils ont des joujoux à pleins bras!"

Mais il n'y a point de médaille qui n'ait son revers. Voyez plutôt :

Chacun d'entr'eux se précipite,
Sur ses bonbons, sur ses joujoux;
Vingt fois les prend, vingt fois les quitte,
Glisse dessus, roule dessous....
A chaque fois qu'on vous embrasse,
C'est un déluge de cadeaux;
Du pantin la ficelle casse
Et Polichinelle a bon dos.

Dans le jour pâle des mansardes,
Je vois des enfans deini nus
Jouer avec de vieilles hardes,
De petits martyrs inconnus.
Enfans riches! de leurs guenilles
N'ayez jamais peur en chemin;
Donnez-leur un peu de vos billes,
Et tendez-leur de votre pain!"

Le jour de l'an est, du reste, le jour chéri de nos poètes et nous oserions dire que l'usage de faire distribuer une chanson ou une pièce de vers par le *petit gazettier* n'a pas peu contribué à entretenir dans le pays le feu poétique. Les petites causes ont souvent de grands effets. Cet usage est joliment décrit cette année par le poète du *Canadien*.

Me reconnaîtront-ils mes patrons bien-aimés?
Le premier de ma cohorte,
Je viens de forcer la porte,
Regardez-moi, chers abonnés;
Nous sommes vieux amis.... amis du l'an passé;

Le porteur du journal et votre enfant gâté,
Pour franchir votre seuil j'ai labouré la neige;
Et grelotté longtemps sur les chemins déserts;
J'arrive haletant pour vous offrir mes vers,
Plus heureux qu'un renard qui s'est sauvé du piège!
Salut, salut du nouvel an,
Et mon cadeau du jour de l'an!

Nous avons remarqué, dans les étrennes poétiques de 1858, la trace des progrès rapides que fait notre littérature. Le *Courrier du Canada* a offert à ses lecteurs une pièce d'un style grave et religieux; Le *Journal de Québec* a présenté aux siens tout un poème de M. Octave Crémade; "Le drapeau de Carillon," imprimé avec l'élégance typographique qui caractérise l'établissement de M. Côté; enfin, nous ne croyons mieux faire que de terminer en empruntant à l'*Ère Nouvelle* les jolis vers de M. Desaulniers. L'un de ses rédacteurs :

Chaque jour n'est qu'un point sur des siècles sans nombre,
Un fantôme éphémère, une ombre après une ombre,
Une fragile fleur qui se fane en naissant,
Une onde qui s'écoule en un rapide instant.

Nos yeux ne sont plus qu'un amas de poussière
Où le fils cherche en vain les cendres de son père;
Faible et tremblant, encore au chevet du berceau,
L'homme touche déjà la porte du tombeau!

Mais pourquoi remonter le fleuve de la vie,
Pourquoi placer devant notre âme recueillie,
Ce lugubre tableau qui dirait vainement
Nos instants de douleur et même de tourment?

A tout ce qui n'est plus si l'on donnait des larmes
Le présent qui s'enfuit serait rempli d'alarmes
Bénéissons le Très-Haut, montrons un front joyeux:
Un cœur pur et content fait le bonheur des cieux.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Le congrès international de bienfaisance qui s'est réuni la première fois, l'an dernier, à Bruxelles, a de nouveau été convoqué, en septembre, à Francfort sur-le-Mein, sous la présidence de M. Bethman Holweg. On y a débattu diverses questions ayant trait aux œuvres de bienfaisance publique, à l'éducation et à la réforme des pénitenciers. Une longue et chaleureuse discussion des moyens à adopter pour créer un meilleur système d'instruction publique s'y est terminée par un vote en faveur d'un système de coéducation et contraire à celui des écoles libres ou gratuites.

—Les conseils généraux de département, en France, ont résolu cette année d'accorder une augmentation de salaire aux instituteurs des écoles primaires et ont pris des mesures pour qu'un petit terrain qui leur sert de jardin et attenant à l'école soit mis gratuitement à leur disposition.

—Le Cardinal Patrizi a distribué au nom de Sa Sainteté, le pape Pie IX, des livres et des vêtements, devant tenir lieu de récompenses aux élèves des écoles du soir établies à Rome pour les artisans.

—Péclet l'auteur du grand traité de physique suivi dans la plupart de nos collèges vient de mourir. Il était surtout célèbre par ses recherches sur le calorique et sur l'électricité.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

—Macaulay, dit-on, a abandonné l'idée qu'il avait eue d'abord de continuer son histoire d'Angleterre jusqu'à l'époque contemporaine. En cela, l'illustre historien a fait preuve de beaucoup de sagesse. "Les Mémoires conviennent aux temps présents, mais l'histoire appartient toute entière au passé."

—M. Alexandre, Inspecteur Général de l'Université de France, a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en remplacement de M. Boissouade, décédé.

BULLETIN DES ARTS ET DES BEAUX-ARTS.

—Voici quelques détails sur M. Crawford, le statuaire américain, dont nous avons annoncé la mort dans une livraison précédente :

"Thomas Crawford était un sculpteur américain d'un rare génie, un homme du nouveau monde qui avait pour les beaux-arts de l'ancienne une grande passion, et qui avait su à Rome, où il a passé sa vie d'artiste, se faire une excellente réputation.

Il était né à New-York de parents irlandais, en 1814. Comme tous les grands artistes, il donna dans son enfance des témoignages d'une vocation décidée pour le dessin, et il travailla chez un graveur sur bois où il avait été mis en apprentissage. En 1834, il se rendit à Rome et fut admis dans l'atelier de Thorvaldsen, et, en 1839, il fit paraître son premier ouvrage: *Orphée entrant dans l'enfer à la recherche d'Eurydice*, suivi bientôt après des *Enfants dans un bois*, groupe d'une beauté surprenante; d'*Hérodiade avec la tête de saint Jean-Baptiste*, de *Flora*, et des *Danseurs*,

deux gracieuses figures de la déesse du Printemps et d'une jeune fille dansant, et le Chasseur.

Ses derniers ouvrages sont une statue en bronze de Beethoven sur un piédestal, avec des médaillons où sont représentés les principaux faits d'armes du héros dans le Square of Richmond, dans la Virginie; et le fronton du Capitole, à Washington, représentant "les progrès de la civilisation en Amérique." Ce fronton a soixante-dix pieds de long et huit pieds de haut. Au centre est la figure de l'Amérique, d'une taille héroïque, les pieds posés sur un rocher battu par des vagues. Le soleil se lève derrière elle. D'une main elle en indique le cours, et de l'autre elle tient deux couronnes sur chacune desquelles sont gravés six mois de l'année. Derrière, un homme, un pionnier, armé d'une hache, fait tomber des arbres. En serpent sort des endroits ombragés. Vient ensuite un groupe d'Indiens. Des hommes à peau rouge sont assis autour d'un de leurs chefs mort, et des soldats de race européenne, l'épée à la main, cernent de la conquête ou de la révolution, sont diversement groupés. Un marchand, assis sur une balle, le regard tourné vers un globe, illustre la dernière période de l'histoire américaine. Deux enfants, deux camarades d'école, bras dessus bras dessous, les yeux fixés, la démarche alerte, parfaitement conformés, sont l'emblème de l'impatience, de la rapidité transatlantique, la vapeur appliquée à la navigation.

Crawford a fait des études des beaux chefs-d'œuvre de la Piazza delle Termini. Dernièrement, il avait consacré une somme de 12,000 dollars à de nouvelles études, quand une cruelle maladie vint lui faire tomber le ciseau de la main. Le monde ne fut plus rien pour lui !... Il vint à Paris, il alla à Londres interroger les premiers dans la science médicale. On disait qu'il avait une tumeur dans le crâne. La médecine fut impuissante... Il est mort, s'il est vrai qu'un artiste puisse mourir, le 8 octobre. Ses amis, ses compatriotes, jaloux de sa gloire, ont emporté ses restes précieux sur le sol de la patrie où les honneurs et la paix lui sont promis et où sa mémoire ne périra pas...

—Nous reproduisons l'article suivant du *Moniteur* de Paris qui nous a été transmis de Londres avec une belle gravure représentant le pont Victoria à Montréal, laquelle a été publiée par le *Canadian News* :

"Tous ceux qui n'ont pu aller au palais de Cristal de Sydenham, où l'on voit un modèle de ce pont, long de trente-deux pieds (anglais) et construit sur une échelle exacte, ne peuvent mieux se faire une idée de ce gigantesque travail qu'en se procurant cette gravure. Elle est même préférable à ce point de vue que, dessinée sur les lieux, elle fait voir en même temps et le pont et le paysage qui l'environne.

"Le pays que la gravure reproduit à nos yeux nous montre le pont Victoria à l'endroit même où il traverse le fleuve Saint-Laurent, à un demi-mille environ à l'ouest de Montréal, c'est-à-dire à une faible distance au-dessous des rapides de la Chine, et à près de neuf milles de Sainte-Anne, ce lieu que Moore a immortalisé dans son chant de la Barque canadienne.

"Au milieu du fleuve, une île très-j pittoresque; à droite, un immense radeau s'avance portant des tentes nombreuses, et marchant au moyen d'une quarantaine de petites voiles. On aperçoit dans le lointain quelques navires à vapeur.

"À gauche, au dernier plan, la ville, dont on distingue les édifices; puis la culée du nord, qui, ainsi que celle du sud, qu'on voit viguement dans le lointain touchant à l'autre rive de ce fleuve si large, a 242 pieds de long et 90 de large. Enfin les 21 piliers qui supportent le pont, et font dans la perspective en laissant vingt-cinq espaces pour les tubes. L'espace central aura 330 pieds de large, et chacun des autres, 242. La largeur de chaque pilier sera de 15 pieds, excepté celle des deux piliers du centre qui sera de 18.

"Les faces occidentales des piliers, c'est-à-dire celles qui sont opposées au courant (il coule en cet endroit avec une vitesse de 7 à 10 milles à l'heure), se terminent en pointe aiguë; celles de l'avant présentent chacune une surface en pente douce d'un niveau parfait. On leur a donné cette forme afin qu'elles offrirent le moins de résistance possible aux avalanches de glaces qui arrivent à la fin de l'hiver, et qui emporteraient comme dans un tourbillon tout obstacle qui ne serait plus fort comme les roches solides que la nature peut opposer à leur marche. Il ne faut pas oublier, en effet, que, depuis la réception que le Saint-Laurent fait de ses eaux à Kingston, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'eau de marée à Québec, il a à parcourir une longueur de 360 milles solidement joints en hiver; bien plus, les 2,000 milles du lac et du haut de la rivière, joints aux affluents du Saint-Laurent (l'un desquels, l'Ottawa, reçoit lui-même d'autres affluents, dont plusieurs surpassent la Tamise en longueur, en profondeur et en volume d'eau), envoient l'immense agrégation de leurs eaux dans le voisinage immédiat de Montréal. La glace à quelquefois 20, 40 et même 50 pieds de hauteur, et plusieurs fois déjà elle a occasionné de graves dommages aux constructions en pierre massive qui bordent les quais de la ville.

"La pierre employée à la construction des piliers et des culées est un calcaire d'un bleu intense, dont une partie est extraite d'une carrière sise à la Pointe-Clair, à 18 milles au-dessus de Montréal, et l'autre partie de lieux formant les frontières de l'Etat de Vermont (États-Unis), à 40 milles environ de Montréal. Les piliers rapprochés des culées contiendront chacun 6,000 tonnes de maçonnerie; ceux qui supporteront le tube central en contiendront 8,000.

"On peut estimer la maçonnerie totale du pont à 3 millions de pieds cubes qui, calculés à raison de 13 pieds 1/2 par tonne, donneront un poids de 222,000 tonnes.

"A peine y a-t-il dans les piliers un seul bloc de pierre inférieur à 7 tonnes, et la plupart de ceux qui doivent résister à la glace en pesent 10. Ces blocs sont liés ensemble, non-seulement par le meilleur ciment, mais encore en plusieurs places par d'immenses rivets de fer qui pénètrent de quelques poüces dans chaque bloc, et dont les interstices formés par cette opération sont remplis de plomb fondu qui fait du tout une seule masse solide.

"Jusqu'à présent, quatorze de ces piliers sont terminés; huit autres (y compris les deux du centre) le seront l'année prochaine; il n'en restera que deux à construire en 1859. Les quatorze dont nous venons de parler ont jusqu'à présent justifié le proverbe: "Ferme comme un roc."

"La rive septentrionale du Saint-Laurent est liée à la culée par une levée dont une maçonnerie solide de 1,400 pieds de long fait face au courant. La longueur de la levée du sud ne sera que de 700 pieds. La distance entre l'extrémité extérieure d'une culée et celle de l'autre est de 8,000 pieds.

"La hauteur du niveau d'été du Saint-Laurent sera de 60 pieds au-dessous de la surface inférieure du tube central. Cette hauteur ira en diminuant de chaque côté avec une pente de 1 pour 130, ou de 40 pieds par mille, de sorte qu'à l'extrémité extérieure de chaque culée, le tube ne dépassera que de 36 pieds le niveau d'été.

"La navigation du fleuve à travers les rapides Lachine est limitée aux navires à vapeur, qui passeront exclusivement entre les deux piliers du centre, la rivière n'étant navigable qu'entre ces deux points.

"Des tubes auront 19 pieds de haut à chaque extrémité, à partir de laquelle leurs proportions augmenteront progressivement, de sorte qu'ils auront 22 pieds 6 poüces au centre. Chaque tube doit avoir 16 pieds de largeur, c'est-à-dire 2 pieds 6 poüces de plus que la voie ferrée, qui a 5 pieds 6 poüces, mesure réglementaire pour les chemins de fer canadiens.

"Le poids total du fer des tubes sera de 10,400 tonnes. Ils seront tous liés et rivés ensemble. Le tube qui joint la culée du nord au pilier no. 1 est maintenant complet, et la gravure nous montre le tracé au moment où il sort de la culée.

"Ce pont immense qui aura presque deux milles de longueur (3 kilomètres environ), puisqu'il ne s'en faudra que de 176 pieds que cette dimension soit atteinte, coûtera 1,250,000 l. st. (31,150,000 francs).

"Il n'est pas douteux qu'à l'achèvement de ce pont, le commerce ne devienne là de plus en plus actif. Montréal est le point extrême de la navigation océane; elle est liée d'une part au Saint-Laurent inférieur et à l'océan, de l'autre aux grands lacs canadiens et américains, qui s'étendent à 2,000 milles dans l'intérieur du continent. C'est enfin le centre d'où les lignes de chemin de fer rayonnent aujourd'hui vers Portland, Boston et New-York, et où viendront avant peu converger tous les riches districts du Canada."

—L'Artiste de Paris, au sujet de la représentation de *Tartuffe* à l'Odéon, contient les réflexions suivantes sur l'usage introduit de dire les vers à peu près comme la prose, en ne tenant point compte de la rime ni de l'hémistiche. Il paraîtrait, d'après cet article, qu'au Théâtre-Français cet usage n'est pas suivi dans la représentation des pièces des auteurs célèbres du siècle de Louis XIV.

"Le nouveau *Tartuffe* de l'Odéon aura été utile à quelque chose; il fera apprécier aux ingrats le vieux *Tartuffe* du Théâtre-Français. On apprend à estimer les comédiens de la rue Richelieu quand on vient de subir ceux de l'Odéon. Allez voir le *Tartuffe* par Delaunay, Gelfroy, Provost et Maubant, et vous sentirez ce que vaut la tradition, si méprisée des acteurs de l'Odéon.

J'oubliais en effet un des contre sens si nombreux du *Tartuffe* moderne. On n'y dit plus les vers, on les hache, on fait sauter les hémistiches les uns sur les autres; on a l'air de faire fi de la rime; on prononce des syllabes entières à mi-voix; on se rapproche tant qu'on peut du parler ordinaire: Mettez tout de suite Molière en prose, ce sera plus tôt fini.

Jusqu'à M. Tisserant, que la muse de Ponsard devrait avoir rendu familier avec les vers, et qui s'associe aux exécutions de M. Fichter. M. Tisserant a l'air de faire de la parole l'accompagnement du geste, ce qui est le monde renversé. A-t-il trois noms propres à articuler, voici comment il s'y prend: Alcidas! (il se renverse);—Mieandre! (il écarte les bras);—Arcas! (il lève un doigt en l'air). Le langage des vers demande moins de pantomime et plus de diction. Il ne faut pas croire que l'art suprême de l'acteur soit de parler comme s'il était chez lui; à ce compte, les passants pourraient être sociétaires du Théâtre-Français.

La seule figure qui ne soit pas un flagrant anachronisme dans cette extraordinaire représentation du *Tartuffe*, c'est mademoiselle Periga, qui a été parfaite d'attitude et de bon goût dans le rôle d'Elmire. Mademoiselle Periga ne dit pas les vers comme s'ils étaient de la prose; elle se donne la peine d'articuler les syllabes, de faire sonner la rime, et s'exprime posément et avec mesure.

Bref, devions-nous être qualifiés de réactionnaires, nous devons constater que la révolution théâtrale du 4 brumaire a fait considérablement regretter l'ancien régime. Nous prions pour une restauration."

—La réunion générale annuelle de la chambre des Arts et manufactures a eu lieu à l'Institut des Artisans de Montréal. M. Brown a été élu président pour cette année; l'honorable M. Chauveau et M. Chamberlin ont été élus l'un vice-président et l'autre secrétaire. Nous croyons que la loi des arts et manufactures requiert de nombreux amendements.

LISTE des Instituteurs et Institutrices inscrits sur le Régistre de la Caisse d'Economie, depuis le 31 octobre jusqu'au 31 décembre 1857.

Numéro du Régistre.	NOMS DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.	Nombre d'années inscrites depuis 1848.	Prime reçue.			Montant de la prime à déduire sur la première année de pension.		
			£	s	d	£	s	d
44	M. Louis François Tardif	3½ ans	1	0	0	3	10	0
45	Mlle. Marie Dupont	4½ ans	1	0	0	4	10	0
46	Mlle. Marie Fournier	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
47	Mlle. Mathilde Fournier	do	1	0	0	9	0	0
48	M. Rodolphe Piuze	do	1	0	0	9	0	0
49	Mlle. Honorine Dumais	Deux ans	1	0	0	2	0	0
50	M. Jos. Hilaire Biron	Trois ans	1	0	0	3	0	0
51	Mlle. Emilie Robitaille	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
52	M. James Emslie	do	1	0	0	9	0	0
53	Mlle. Caroline Rankin	do	1	0	0	9	0	0
54	M. Basile Vannier	do	1	0	0	9	0	0
55	M. François Fortin	do	1	0	0	9	0	0
56	M. Jacques Labranche	do	1	0	0	9	0	0
57	M. Francis Dowze	do	1	0	0	9	0	0
58	M. John Martiu	do	1	0	0	9	0	0
59	M. William Cunningham	do	1	0	0	9	0	0
60	M. George Gray	do	1	0	0	9	0	0
61	Mlle. Thècle Létourneau	Six ans.	1	0	0	6	0	0
62	Mlle. Hélène Létourneau	Six ans.	1	0	0	6	0	0
63	M. Charles Dion	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
64	M. Jean-Baptiste Dugal	do	1	0	0	9	0	0
65	Mlle. Adélaïde Talon	do	1	0	0	9	0	0
66	M. Félix E. Juneau	do	1	0	0	9	0	0
67	M. A. C. Wolfe	do	1	0	0	9	0	0
68	Mlle Luce Lesieur Desaulniers	do	1	0	0	9	0	0
69	M. Bernard Gravel	do	1	0	0	9	0	0
70	Mlle. Emérance Michaud	do	1	0	0	9	0	0
71	M. P. J. Auger	do	1	0	0	9	0	0
72	M. Edouard Lafond	do	1	0	0	9	0	0
73	Mlle. Marie Carpentier	do	1	0	0	9	0	0
74	Mlle. Agnès Hamel	do	1	0	0	9	0	0
75	M. William Wilson	do	1	0	0	9	0	0
76	M. Félix Beaudry	do	1	0	0	9	0	0
77	Mlle. Julie Gagné	do	1	0	0	9	0	0
78	M. Joseph O. Manteth	do	1	0	0	9	0	0
79	M. H. T. Goslin	do	1	0	0	9	0	0
80	M. Jos. G. Vincent dit Ferrier	do	1	0	0	9	0	0
82	M. Charles Huot	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
83	M. Isidore Belleau	do	1	0	0	9	0	0
84	M. Pierre Bouleau	do	1	0	0	9	0	0
85	M. Maurice Racicot	do	1	0	0	9	0	0
86	Mlle. Eliza Robin	do	1	0	0	9	0	0
87	Mlle. Geneviève Robin	do	1	0	0	9	0	0
88	Mlle. Hélène Tremblay	Deux ans	1	0	0	2	0	0
89	M. Pierre Augustin Drolet	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
90	Mlle. Adèle Milette	Trois ans	1	0	0	3	0	0
91	M. A. Z. Gouin	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
92	Mlle. Milburge Casault	do	1	0	0	9	0	0
93	M. John Rutherford	do	1	0	0	9	0	0
94	Mlle. Emilie Ansbrow	do	1	0	0	9	0	0
95	Mlle. Henriette Ansbrow	4½ ans	1	0	0	4	10	0
96	Mlle. Virginie Buteau	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
97	M. Francis Corr	do	1	0	0	9	0	0
98	M. Charles Hudon	do	1	0	0	9	0	0
99	Mlle. Adélaïde Vallières	do	1	0	0	9	0	0
100	M. Augustin Vallières	do	1	0	0	9	0	0
101	M. Joseph Létourneau	do	1	0	0	9	0	0
102	M. McVurty	do	1	0	0	9	0	0
103	M. John Burns	do	1	0	0	9	0	0
104	M. Antoine Lafleur	do	1	0	0	9	0	0
105	M. Paul H. Guilbault	do	1	0	0	9	0	0
106	Mlle. Odile Baril	Deux ans	1	0	0	2	0	0
107	Mlle. Emilie Baril	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
108	Mlle. Anastasia Duff	do	1	0	0	9	0	0
109	Mlle. Césarie Richard	Sept ans	1	0	0	7	0	0
110	Mlle. Flora Maguire	Quatre do	1	0	0	4	0	0
111	M. Louis Pantaléon Resch	Neuf ans	1	0	0	9	0	0

112	Mlle Michaud	Cinq ans	1	0	0	5	0	0
113	M. J. B. Gaudreault	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
114	Mlle Louise Dubé	do	1	0	0	9	0	0
115	Mlle. Adéline Casault	do	1	0	0	9	0	0
116	Mlle. Zoé Lemire	Sept ans	1	0	0	7	0	0
117	M. John Rogan	do	1	0	0	9	0	0
118	M. J. E. Labonté	do	1	0	0	9	0	0
119	Mlle Marguerite Leblanc	Huit ans	1	0	0	8	0	0
120	Mlle. Hermine Raymond	Quatre do	1	0	0	4	0	0
121	M. L. A. Desrochers	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
122	M. Nazaïre Caron	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
123	Mlle. Angélique Vallée	do	1	0	0	9	0	0
124	M. John S. Lawler	do	1	0	0	9	0	0
125	Dame A. D. Laplante	do	1	0	0	9	0	0
126	M. Louis M. Laplante	do	1	0	0	9	0	0
127	Mlle. Elizabeth Lemire	do	1	0	0	9	0	0
128	M. Thomas Allan	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
129	M. Etienne Fecteau	Deux ans	1	0	0	2	0	0
130	M. Benjamin Blanchard	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
131	M. Robert Wright	do	1	0	0	9	0	0
132	M. John Mc Kercher	do	1	0	0	9	0	0
133	M. Francis Oatt	do	1	0	0	9	0	0
134	Mlle. Marie Elizabeth Gevais	do	1	0	0	9	0	0
135	Mlle. Ursule Bouffard	do	1	0	0	9	0	0
136	Mlle. Edesse Richer	do	1	0	0	9	0	0
137	Mlle. Théotiste Perreault	Deux ans	1	0	0	2	0	0
138	M. Joseph Beaulieu	6½ ans	1	0	0	6	10	0
139	Mlle. Flavie Sénéchal	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
140	Mlle. Marie Sénéchal	do	1	0	0	9	0	0
141	Mlle. Rose Délima Bellefeuille	do	1	0	0	9	0	0
142	M. Andrew Doyle	Six ans	1	0	0	6	0	0
143	M. Louis Roy	do	1	0	0	6	0	0
144	Mlle. Louise Ayotte	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
145	M. Hégesippe Fournier	do	1	0	0	9	0	0
146	M. H. C. Dozois	do	1	0	0	9	0	0
147	M. W. Stinson	do	1	0	0	9	0	0
148	M. A. Dalaire	do	1	0	0	9	0	0
149	F. Z. De Lottinville	do	1	0	0	9	0	0
150	Mlle. Marguerite Béliveau	do	1	0	0	9	0	0
151	Mlle. Elodie Béliveau	Cinq ans	1	0	0	5	0	0
152	Mlle. Hermine Rousseau	do	1	0	0	5	0	0
153	Mlle. Demerise Dumais	Sept ans	1	0	0	7	0	0
154	Mlle. Zoé C. Lalonde	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
155	M. S. Trépannier	do	1	0	0	9	0	0
156	M. Zéphirin de St. Aubin	Trois ans	1	0	0	3	0	0
157	Mlle. Apolline Proulx	Cinq ans	1	0	0	5	0	0
158	Mlle. Henriette Carrier	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
159	Mlle. Julie Christin	do	1	0	0	9	0	0
160	M. Finlay McEwan	Six ans	1	0	0	6	0	0
161	M. A. M. Langlois	Neuf ans	1	0	0	9	0	0
162	M. P. A. Parent	Cinq ans	1	0	0	5	0	0

Etat de la correspondance du Département de l'Instruction publique du 1er Janvier au 31 Déc. 1857.

	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	TOTAUX.	Total des lettres reçues et expédiées.
Lettres reçues.	778	606	142	482	298	415	1103	525	483	664	433	537	6486	19671
Lettres expéd.	719	1240	419	613	273	1839	6454	521	419	413	349	924	13185	

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance. Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois. On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance. On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Sénécal & Daniel, 4 Rue St. Vincen